

# TUN

Le Trait d'Union Nivolaisien

Bulletin  
Municipal  
d'Information  
N°143  
3<sup>e</sup> Trimestre  
2022



## Blocs notes

### en sortie de confinement

#### Horaires de la Poste

lundi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h

le mardi de 14h15 à 17h

levée du courrier : 8h30, sauf samedi

#### Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

samedi : 10h - 12h

#### Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

#### Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUYS	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

#### Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

## A votre service

### Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

### Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42, allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

### Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel-Guicherd 14, allée Gabriel Pellet tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Ripet

### Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 tél 04 74 27 94 09

### Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

### Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

### Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

### Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42, allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

### Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

### Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

### Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

### Opticien :

Jérôme BONNAUD Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

### Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

### Graphothérapeute :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

TUN - Trait d'Union Nivolaïen - Journal créé en mars 1987 - N° 143

Directeur de la Publication : Christian BETON - Mairie de Nivolas-Vermelle

Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr

Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1550 exemplaires

## Sommaire

Le Mot du maire - Editorial - Le Mot du CME .....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux .....	P. 4 à 5
La chronique de Guy Hyver .....	P. 6 à 7
Informations municipales .....	P. 9 à 12
Mémoire de Quartier .....	P. 13
Du côté du CME .....	P. 14
La vie locale .....	P. 15 à 18
La vie culturelle .....	P. 19 à 23
La vie sportive .....	P. 24 à 26
Du côté des enfants .....	P. 27 à 28

## Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket



### Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



### Depuis un téléphone ou une tablette



Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.



Dans l'application tapez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  pour recevoir les notifications des informations et alertes.

## PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur Rendez-vous  
Lundi et mercredi de 10h à 12h

# Le Mot du Maire

## **Monsieur le Maire, pourquoi avoir pris un arrêté au stade du village ?**

Le nombre grandissant d'incivilités auxquelles nous devons faire face et qui perturbent le quotidien des habitants riverains, est causé par une minorité d'individus quelquefois extérieurs à notre village. Notre étroite collaboration avec la gendarmerie ne suffisait plus à endiguer le phénomène, ce qui nous a amenés à agir autrement. Cet arrêté permet entre autres à la gendarmerie de constater et verbaliser dès que nécessaire, les individus qui ne le respectent pas. Cet espace doit être un lieu convivial bien entendu, mais il ne faut pas oublier les riverains. Ils n'ont pas à supporter les nuisances et le comportement irrespectueux de certains. Nous agissons, soyez-en persuadés. Tout ne va pas aussi vite que nous le souhaiterions. Le meilleur moyen réside dans la prise de conscience collective et dans le respect de tous. Chacun doit être acteur de notre bien vivre ensemble, c'est le vœu que je formule pour notre commune.

## **Monsieur le Maire, concernant cet espace, que comptez-vous faire pour le rendre encore plus convivial ?**

Depuis notre élection, nous avons montré notre ambition de moderniser notre cadre de vie et ainsi avoir le regard toujours tourné vers l'avenir. Dans cette perspective, une réflexion est en cours pour la création d'un parc intergénérationnel. Toujours est-il que rien ne se fera sans vous, peut être sous la forme d'une consultation citoyenne afin que chacun puisse s'exprimer sur le projet. En ce sens, nous avons déjà entendu et pris en compte les demandes formulées par le Conseil Municipal Enfants concernant l'aménagement de nouveaux jeux sur ce site.

## **Monsieur le Maire, depuis plusieurs années vous recrutez des jeunes au mois de juillet, quel est votre bilan ?**

Cette année nous avons recruté 3 jeunes, 2 garçons et une fille. Ils ont moins de 18 ans. Ils ont aidé aux travaux d'espaces verts au mois de juillet. Afin de permettre à plusieurs jeunes de découvrir le monde du travail et de gagner un peu d'argent de poche avant l'été, nous avons fait le choix de les employer chacun sur un contrat d'une semaine. Les résultats sont très positifs tant du côté des jeunes que du côté des services techniques. Je remercie le personnel municipal pour l'accueil bienveillant qu'il réserve à ces jeunes.

## **Monsieur le Maire, pourquoi essayer de développer les comités de quartier sur la commune ?**

Le comité de quartier participe à la vie quotidienne des habitants, en étant l'interface privilégiée entre la population et les élus. Le but de ces comités est d'améliorer le cadre de vie, de créer des liens entre les habitants. J'y vois également un avantage précieux, celui de constituer une aide aux élus municipaux dans l'élaboration des décisions. L'objectif est de faire que chacun se sente responsable du bien vivre ensemble sur la commune. Ainsi ces comités de quartier constitueront un ciment profitable à la collectivité.

## **Monsieur le Maire, quel est le programme de cette rentrée ?**

La grande nouveauté de cette rentrée est la réalisation d'une brochure culturelle qui met en lumière le dynamisme et le rayonnement culturel de Nivolas-Vermelle. Certains l'ont peut-être découverte lors du forum des associations. Vous la trouverez jointe à ce numéro du TUN. L'objet de cette brochure est de présenter l'ensemble des actions culturelles menées soit par la commission culture, soit par la bibliothèque municipale, soit par nos associations culturelles ou encore par d'autres partenaires sur notre commune. Elle met en lumière la diversité des propositions culturelles. L'équipement vidéo de la salle des fêtes nous permet d'organiser une programmation cinématographique que vous découvrirez dans la brochure «Nivolas-Vermelle Terre d'accueil culturelle». En 2022-2023, nous continuerons à promouvoir le Label Terre de jeux 2024 avec différents événements sportifs portés par nos associations sportives mais aussi des événements culturels proposés dans le cadre de la bibliothèque et des « Soirées de Nivolas ». Dans le cadre du PEdT intercommunal du Val d'Agny, avec l'aide de la Fraternelle les écoles de la commune participeront à des olympiades inter écoles du Val d'Agny au printemps 2023.

Comme vous le constaterez, malgré les difficultés au plan national, et international, l'équipe municipale reste résolument dynamique et motivée pour appréhender cette nouvelle rentrée.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

*Christian Beton, le maire*



# L'Editorial

**Dans la période que nous traversons on pourrait penser que la culture, les arts sont des suppléments d'âmes. Notre actualité, c'est la guerre en Ukraine, un été caniculaire qui nous montre à quel point le réchauffement climatique impacte nos vies dès maintenant, après la pandémie de Coronavirus, nous sommes confrontés à la variole du singe sans parler de la situation catastrophique de notre système de santé ou de notre Ecole. Alors, pourquoi dans un tel contexte, la commission culture a-t-elle travaillé tout l'été pour sortir en cette rentrée une brochure culturelle ?**

Parce que comme le dit Ernesto Ottone, directeur général adjoint de l'UNESCO pour la Culture, « La culture est le lien qui nous unit, elle est un ciment qui réduit la distance qui nous sépare et permet de recréer un sentiment de cohésion et de solidarité dans l'adversité. La culture apporte du réconfort en période d'anxiété et d'incertitude ». En 2018, la banque mondiale et l'UNESCO ont préconisé un cadre « CURE » fondé sur la culture pour soutenir la reconstruction et le redressement des villes dans les situations d'après-crise. Ces préconisations peuvent s'appliquer à la situation actuelle. Des études de l'UNESCO montrent que les sociétés soudées se relèvent plus rapidement lors de processus de reconstruction.

En outre, il est aussi démontré qu'il existe un lien étroit entre la culture, les arts et le bien-être social et psychologique de chacun : intégration sociale, apprentissage, création de sens, réalisation de soi et plaisir... La culture comme les Arts peut aider à faire face à la détresse psychologique causée par une crise et contribuer à des moments de plaisir lors de la phase de résilience. La culture est aussi un patrimoine matériel et immatériel qui crée du lien entre les individus.

Le regard de l'artiste sur le monde présenté à travers son œuvre peut aussi aider à penser et à comprendre le fonctionnement de ce monde pour envisager une sortie de crise.

En conclusion, quoi qu'il arrive, donner toute sa place à la culture est bien une nécessité.

Parmi la vaste palette des propositions présentées dans la brochure culturelle, chacun devrait pouvoir en trouver une qui lui convienne. Alors ! Soyez curieux pour venir découvrir une expo ou un spectacle qui vous semble étranger.

Bonne rentrée et à bientôt lors d'un des rendez-vous culturels.

*Graziella Bertola-Boudinaud*

## Le Mot du CME

Le CME a aussi eu droit à des vacances... après un dernier CME «hors les murs» très apprécié des uns et des autres. En effet, en juin, les jeunes élus accompagnés des membres de la Commission Jeunesse et de leurs parents ont déambulé dans Nivolas afin de repérer où vivent certains élus. Ce temps fort a été suivi d'un apéritif convivial, permettant notamment de déguster un gâteau préparé par Graziella à la forme et aux couleurs des anneaux olympiques (le label Terre de jeux sous toutes ses formes !).

Lors de la cérémonie du 14 juillet, le CME a également été bien représenté avec des élus qui ont lu des textes sur le partage et la fraternité, mais aussi déposé la gerbe de fleurs avec le Maire.

Le CME reprendra ses réunions en septembre, après un repos bien mérité !



## Conseil Municipal séance du 13 Juin 2022

### Création de 4 postes à temps plein d'adjoints techniques principaux 1<sup>ère</sup> classe :

Afin de valider les avancements de 4 agents au grade d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe, il est proposé de créer les postes correspondants et de supprimer à nomination des agents (décembre 2022) les 4 postes d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe. (Unanimité)

### Création d'un poste à temps non complet (85.07 %) d'adjoint technique au 01/09/2022.

Ce poste concerne une mission pérenne depuis plusieurs années pour l'entretien des locaux et l'animation des temps périscolaires (cantine, garderie du soir). La quotité horaire est calculée sur un temps annualisé. (Unanimité)

**Convention ciné-été.** Dans la continuité des actions menées les années précédentes, il est proposé de reconduire l'action ciné-été en partenariat avec la commune de Bourgoin-Jallieu. La séance aura lieu mardi 19 juillet 2022, quartier de Boussieu (cour de l'école), avec le film «Kirikou». Le coût de participation communal est de 700 €. (Unanimité)

**Convention d'animation avec la Fraternelle :** proposition de reconduire les conventions de partenariat avec la Fraternelle pour le centre de loisirs d'été, des vacances de la Toussaint 2022, ainsi que pour les interventions scolaires et périscolaires durant l'année scolaire 2022/2023. (unanimité)

### Proposition de mise à jour des tarifs de location de salles :

Les tarifs n'ayant pas été révisés depuis 2018 et compte-tenu de l'augmentation des coûts des fluides, il est proposé l'augmentation suivante à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. (Unanimité)

#### Foyer :

- Particuliers de la commune (en semaine et demi-journée) 60 €
- Particuliers de la commune (si personne à mobilité réduite) en week-end, mise à disposition à partir de 13 h le samedi 170 € Supplément utilisation cuisine 30 €
- caution 500 €
- Gratuité pour obsèques

#### Salle pour tous :

- Particuliers de la commune (week-end) 170 €
- Réunions entreprises de la commune (en semaine journée et /ou soirée) 250 €
- Entreprises extérieures en semaine journée et /ou soirée 400 €
- Pas de location en juillet /août
- Caution 500 €

#### Salle des fêtes :

- Particuliers de la commune (week-end) 280 €

- Réunions entreprises de la commune (en semaine journée et /ou soirée 300 € + forfait son/vidéo 200 € en option
- Entreprises extérieures en semaine journée et /ou soirée 500 € + forfait son/vidéo 200 € en option
- Gratuité : associations communales – syndicats, partis politiques – assemblées départementales
- Caution 1 000 €

### Demande d'une subvention pour l'aire de jeux inclusive :

sur demande du Conseil Municipal Enfants (CME), la commune a travaillé sur un projet d'installation de nouveaux jeux dans la continuité de ceux déjà implantés au stade du village. L'objectif est de développer cet espace autour d'une dimension sociale et intergénérationnelle. Dans ce cadre, les jeux qui seront implantés seront « inclusifs », prenant en compte l'accessibilité à ces derniers pour des enfants porteurs de handicap. La prestation d'achat et d'installation des jeux sera réalisée par l'entreprise « Jeuxsk8etmatch ». Le Conseil Régional a mis en place une aide financière pour les collectivités dans le cadre de l'implantation d'aires de « jeux inclusifs ». Cette aide financière est de 15 000 € maximum sur le coût HT du projet (sous réserve d'acceptation). Le montant prévisionnel HT du projet est de 18 769 € HT. Il est proposé d'autoriser la commune à déposer un dossier de subvention auprès du Conseil Régional. (unanimité)

### Information du Conseil : Décision du Maire pour virement de crédits :

- En fonctionnement du chapitre 022 « dépenses imprévues » au compte 673 « annulation de titres sur exercice antérieur » pour régularisation d'une double facturation faite dans le cadre de la convention de déneigement avec la CAPI (3500 €).
- En investissement du chapitre 020 « dépenses imprévues » au compte 10226 pour remboursement d'un trop perçu de taxe d'aménagement (1000 €).

**Point cantine :** Suite à la loi Egalim, point sur les modifications apportées dans les fournitures afin de respecter les règles d'approvisionnement en produits locaux et bio.

**Bilan énergétique :** Présentation du bilan énergétique des différents bâtiments, réalisés dans le cadre du Conseil en Energie Partagé de la CAPI.

### Orthographe des habitants de la commune :

Le Conseil Municipal par dix voix pour, décide de retenir l'écriture « nivolaïsiens » contre 6 pour l'écriture « Nivolésiens » et une abstention.

### Commission d'urbanisme du 12 mai 2022

#### Déclarations préalables :

- Yves Clavel : parcelle AE 618, en zone Ub au PLU, pour pose de capteurs solaires 13, Allée Simone Veil.
- Pierre Bel : Parcelles AC 397, 398, 399, 400, en zone Ui au PLU, pour création d'un espace de stockage, 875, rue du Vernay.
- Franck Sanchez : parcelle AC 252, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour remplacement d'une porte-fenêtre par une baie vitrée et réalisation de clôture, 44, rue des Charmilles.
- Saad Benafou : parcelle AC 59, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu Bc au PPR, pour isolation thermique par l'extérieur, 1886 RD 1085
- EARL Goyet : parcelle A4, en zone A au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour construction d'un tri-tunnel, sur le Carcat.
- Damien Danger : parcelle AD 438, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour remplacement fenêtres et porte d'entrée, et mise en place d'un abri de jardin, 277, Allée de Montcizet.
- Sigolène Belluzo : parcelle AE 475, en zone Ua au PLU, pour mise en place d'une clôture et d'un portillon, 2664 RD 1085.

#### Permis de construire :

- SCI Castel Olivier : parcelle AB 295, en zone Ua au PLU, bleu B1' au PPR, pour transformation d'un garage en logement, Rue de l'arbre sec.

### Commission d'urbanisme du 8 juin 2022 :

#### Déclarations préalables :

- Sébastien Talut : parcelle AD 575, en zone Ub au PLU, pour construction d'une piscine, 66, Allée du Clos Jayet.
- Watt et Home : parcelle AC 309, en zone Ue au PLU, pour mise en place de 477m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, 1000 rue du Vernay.
- EDF ENR : parcelle AC 241, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour mise en place de 37,9m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, 261, rue des châtaigniers.
- EDF ENR : parcelle AB 321, en zone Ub au PLU, pour mise en place de 30,3m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, 114, rue des Platitières.

#### Permis de construire :

- Jonathan Sarnin et Diana Dos Santos Fontao : parcelle AB 295, en zone Ub au PLU, pour construction d'une maison individuelle RD 1085.

## Conseil Municipal séance du 4 Juillet 2022

**Circulation sur la RD 1085 :** La commission environnement a proposé de réduire la vitesse à 50 km/h sur la RD 1085, entre la sortie de Bourgoin-Jallieu et le rond-point de la Maison Blanche. La commission présente les arguments concernant la proposition de réduction de la vitesse, en particulier pour la sécurité des piétons et des cyclos qui empruntent les sur-largeurs de la RD.

M. Dardun, technicien du département de l'Isère présente les caractéristiques de la départementale 1085, qui est classée au niveau le plus élevé dans le tableau des routes départementales. Toute modification sur cette RD doit avoir l'aval du Conseil Départemental et du Préfet de l'Isère. De plus la portion concernée n'est pas en agglomération, au sens de la définition des zones agglomérées. La décision ne relève pas de la commune.

Décision de transmettre la proposition au département de réduire la vitesse de 70km/h à 50km/h. Ce sera au département et au Préfet de trancher.

**Arrêté parc intergénérationnel :** Un arrêté réglementant l'accès et l'utilisation du parc intergénérationnel (stade du village) a été élaboré. Il permettra à la Gendarmerie d'intervenir en cas de comportements délictueux. Le règlement sera présenté dans le prochain TUN. (Unanimité)

**Décision Modificative :** Une « coquille » s'est glissée lors de la saisie du budget. La somme de 50 000 € a été votée pour l'opération 109 (matériel) au vu des prévisions de dépenses mais une partie du prévisionnel voté pour le mobilier (10 000 €) et les autres immobilisations corporelles (30 000 €) n'a pas été

affectée à l'opération. Il convient donc de passer l'écriture suivante en investissement afin de régulariser les autorisations de vote : Chap 21 – Immobilisations corporelles hors opération - 40 000€ Opération 109 – Matériel + 40 000€ (Unanimité)

**Demande d'acquisition d'un bien communal (grange) :** En 2018 la commune a fait l'acquisition d'une grange 18 route de Sérézin. Le projet initial était de la démolir afin d'aménager des places de parking. Compte-tenu des coûts de déconstruction le projet ne sera pas maintenu. Un voisin souhaite acquérir ce bien. Après discussion, il est d'abord décidé de demander l'avis de France Domaine et de voir l'usage qui est proposé. (Unanimité)

**Eclairage public :** Réflexion sur un rallongement de l'extinction nocturne. Déjà en vigueur, l'extinction nocturne des communes a permis à la CAPI de réaliser 400 000 € d'économies qu'elle réinjecte dans le budget éclairage public permettant de changer les dispositifs d'éclairage par des leds. L'allongement du temps d'extinction permettrait d'autres économies substantielles. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à un éventuel allongement d'une heure de l'extinction nocturne. (Unanimité)

**Concours des maisons fleuries :** Les élus sont invités à signaler les maisons bien fleuries dans leur secteur de distribution du TUN.

### Déclarations préalables :

- Halil Yilmaz : parcelle AB 915, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu (Bc, Bi) au PPR, pour construction d'une piscine, 131 Impasse des Lilas.

- Groupe Eco Conseil Energie : parcelle AB 305, en zone Ub au PLU, pour pose de panneaux photovoltaïques, 175, rue des Platières.
- Bruno Signol : parcelle B 289, en zone A au PLU, pour création d'ouvertures en façade nord sur un bâtiment existant, 173, chemin de Branton.
- Sabrina Ziad : parcelle AC 418, en zone Ub et An au PLU, blanc, bleu Bg1 et rouge Rg au PPR, pour construction d'une piscine 52, Impasse des sapins.

### Permis de construire :

- Brigitte Clavel : parcelles AE 267 et 338, en zone Ub au PLU, pour aménagement de deux logements au rez de chaussée d'une maison existante, 319 rue Victor Hugo.
- Essor Immo : parcelle AD 524, en zone Ua au PLU, pour aménagement de trois logements dans un bâtiment existant 2461 RD 1085.
- SCCV les eaux-vives : parcelles AE 612, 613, 614, 615, 622, 93, 94, 95, en zone Ua au PLU, pour construction de 50 logements et de locaux commerciaux, RD 1085.

### Permis d'aménager :

- Essor immo : parcelle AD 41, en zone Ua au PLU, pour division de la parcelle en trois lots à bâtir, 2461, RD 1085.

### Autorisation de travaux :

- SCCV les eaux vives : parcelles AE 612, 613, 614, 615, 622, 93, 94, 95, en zone Ua au PLU, pour aménagement de locaux commerciaux RD 1085.

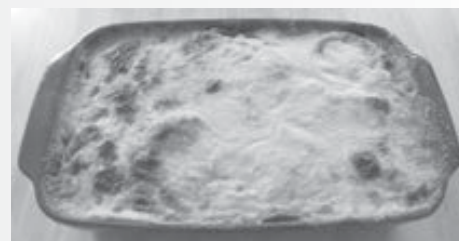
## A l'attention des toutous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.

## Moussaka rapide

### Les ingrédients :

250g de viande hachée	Herbes de Provence	125g de fromage râpé
2 gousses d'ail hachées	400g de tomates coupées en dés	25g de beurre
2 oignons hachés	2 aubergines moyennes coupées en tranches de 3mm environ	1/4 de litre de lait
2 cuillerées à soupe d'huile d'olive	Sel, poivre, persil	1 cuillère à soupe de farine.



- Mettre les tranches d'aubergine salées à dégorger roulées dans un torchon (1/4h environ)
- Les faire dorer dans l'huile – les réserver.
- Faire revenir oignons, ail, tomates. Laisser cuire 10 mn environ. Rectifier l'assaisonnement.
- Préparer la sauce béchamel avec beurre (25g) et farine. Ajouter, en remuant à la spatule le lait jusqu'à l'obtention d'une crème épaisse.
- Hors du feu, ajouter le fromage râpé en remuant bien.
- Dans un plat allant au four, huilé, disposer 1 couche de sauce, 1 couche de viande hachée, 1 couche d'aubergine. Renouveler l'opération en terminant par les aubergines. Ajouter en nappant la sauce béchamel.
- Enfourner 45mn à 180°.

## Elucubrations estivales

**C'était une de ces journées particulières de juillet dernier. Une journée à ne pas mettre un orteil dehors. La preuve : tous les thermomètres à mercure «made in Asia» oubliés au soleil, et qui ne mesurent la température que jusqu'à un maximum de 50°, ont explosé.**

On a même entendu raconter une drôle d'histoire sur une famille de touristes «camping-caristes» qui avait fait une halte à Nivolas pour prendre un peu de répit et se restaurer.

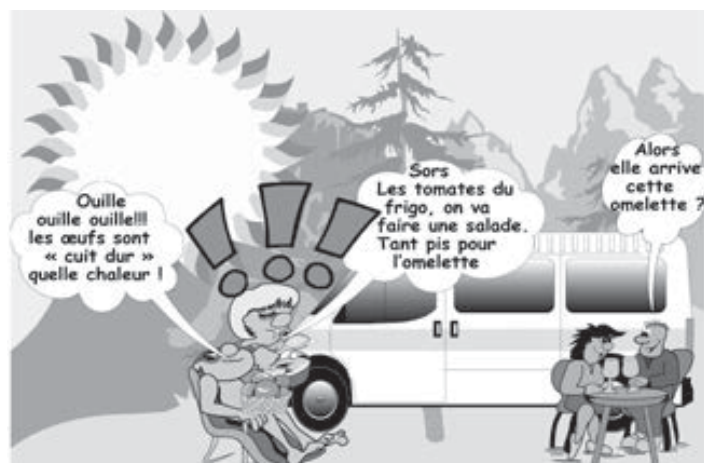
La maîtresse de maison sortit 6 œufs et une plaquette de beurre de son frigo pour faire une petite omelette et les posa sur la table dépliée dehors au soleil. Le temps qu'elle cherche et qu'elle trouve la poêle adéquate et le bol enfouis dans les coffres de rangements qui se trouvent sous les lits, la plaquette de beurre était liquéfiée quand elle se retourna. Elle en récupéra quand même précautionneusement une partie à la petite cuillère qu'elle déposa délicatement dans sa poêle. Précaution bien inutile, car lorsqu'elle voulu casser ses œufs pour les mélanger dans le bol, malheur, l'exposition au soleil les avait... «cuit dur». Heureusement, 3 tomates oubliées dans le bac du frigo firent l'affaire, en les mélangeant aux œufs durs, cela fit une excellente salade de tomates de substitution. Ainsi sustentés, nos sympathiques touristes reprirent la route dans leur véhicule climatisé sans demander leur reste. Dommage pour eux, ils auraient pu visiter l'église de Vermelle et apprécier les lieux ainsi que la magnifique expo qu'elle abritait à cette époque, avec les peintures d'Isabelle Groussol, et les sculptures de Colette Landais. Pauvres touristes, ils ne sauront jamais à côté de quelles merveilles ils sont passés !!! Reviendront-ils un jour à Nivolas ? On ne le saura certainement jamais.

Cette petite anecdote véridique ou pas, montre quand même à quel point certains jours de ce mois de juillet furent pénibles à vivre. Des

records de chaleur furent paraît-il battus. Mais la recherche permanente du «sensationnel» par nos sources d'informations modernes, nous incite à prendre la nouvelle avec un peu de prudence. Toujours est-il qu'il a fait très chaud, on ne peut pas le nier, nous pouvons tous en témoigner. Restons cependant confiants, les élites mondiales ont pris à bras le corps le problème du réchauffement climatique. S'ils ont des idées aussi lumineuses pour résoudre le problème que celles que leurs prédécesseurs ont eu pour le créer, il va sûrement à n'en pas douter se passer quelque chose ! On espère par exemple que des mesures fortes comme celle à terme de «mettre à la benne» tous nos véhicules thermiques pour les remplacer par des électriques aura des conséquences miraculeuses. Certains peuvent en douter, mais eux, ils y croient tous «dur comme fer», c'est l'essentiel. Nous sommes déjà à la limite de la panne d'énergie électrique qui, pour parer au plus pressé pense déjà à se retourner vers le charbon ! On peut donc se poser la question légitime de savoir comment faire pour recharger tous ces véhicules ajoutés aux vélos et autres trottinettes qui envahissent déjà nos villes et nos villages. Si l'on ajoute à cela les climatisations qui se démocratisent et se multiplient à «vitesse V» ! Mystères, des «gens» bien plus intelligents que les «communs des mortels» que nous sommes y réfléchissent.

Alors, que diable, si ça ne marche pas pour le climat, ça fera toujours du travail pour construire tous ces véhicules électriques. Pour le reste on verra bien plus tard !

En cette insupportable journée de juillet, une famille logeant sur les hauteurs de Nivolas avait décidé de mettre toutes ses activités en sourdine. Sage précaution, d'au-



tant qu'ils avaient l'immense privilège d'être tous en congés, et de posséder une piscine, c'était donc plus facile. La journée se passa pour l'essentiel à l'ombre et dans l'eau. Une petite salade à midi, une autre encore plus légère le soir, et le tour était joué, ils avaient pu survivre à la canicule sans trop de casse. Le soleil bascula derrière la colline amenant un semblant de très relative fraîcheur. Toute la famille décida alors de finir cette rude journée allongée sur des transats en regardant les étoiles et en discutant à «bâtons rompus» de tout et de rien, sage décision.

Ainsi, le père réputé pour être un personnage sensé et équilibré dans son entourage faisait quelques commentaires sur les dernières élections présidentielles et législatives qui n'étaient pas si lointaines. Le fils de la famille, pré-ado curieux de tout s'exclama alors :

- Dis papa ! Je vois de partout, je lis de partout, j'entends de partout qu'avec ces résultats électoraux la France est devenue un pays ingouvernable. Pourtant, tu dis toujours que notre pays est une démocratie.

- Tiens, mon fils, voilà que tu t'intéresses à la politique ! C'est bien, ça me fait plaisir. Au moins, dans quelques années, tu ne rejoindras pas le camp des abstentionnistes lorsqu'il y aura une élection. Parce que tu sais, c'est un problème très préoccupant dans une démocratie, c'est l'avènement et le triomphe du «jemenfoutisme» généralisé. Mais pour répondre à ta question, bien entendu que la France est une démocratie. Mais justement, le propre d'une démocratie c'est que chacun peut dire à peu près tout et n'importe quoi sans risque d'être trop inquiété, sauf à être regardé de travers par certains de ses voisins. Et je te prie de croire que certains ne s'en privent pas, bien au contraire. Donc, pour le résultat des élections, tu as ceux qui voient le «verre à moitié vide», et ceux qui le voient «à moitié plein». Et ça, tu n'y peux rien.



- Oui mais ça veut dire quoi ça papa ?

- Ca veut dire qu'après cinq ans d'un pouvoir presque absolu, créé cependant par des élections démocratiques malgré tout biaisées par l'abstention, certains ne veulent pas se résoudre à comprendre que la vraie démocratie c'est ce qui nous arrive maintenant. C'est à dire que tous les échelons du pouvoir n'appartiennent pas au même camp politique. Tu comprends, c'est plus facile lorsque le président, les députés et les sénateurs sont du même bord de faire passer toutes les lois que l'on veut pour favoriser ou non certaines franges de la société qui leur sont politiquement proches. On organise bien en amont des tas de débats pour respecter réglementairement les règles de la démocratie, mais tout est forcément ficelé d'avance. Ça tombe sous le sens ! Tandis que là, maintenant, la démocratie fonctionne normalement. Parce que tu sais fiston, la démocratie doit rester «l'art du compromis». Le Président aidé des députés de son parti, émet des propositions de loi. La chambre des députés et le sénat élus démocratiquement, et représentant à ce titre le peuple, en débattent. Certains proposent des amendements au texte prévu qu'on appelle des amendements, et tout cela est accepté ou refusé par des votes successifs des deux assemblées. Quoi de plus démocratique mon fils ? Bien entendu, il faut que nos élus jouent le jeu, et ne s'inscrivent pas en fonction de leur appartenance politique dans une opposition ou une adhésion systématique à tout et n'importe quoi. Mais ça c'est malheureusement une autre histoire ! Ça fait partie des «effets pervers» de la démocratie. Alors tu vois fiston, ceux qui hurlent à qui veut bien les entendre que la France est devenue un pays ingouvernable ne sont pas crédibles et encore moins sincères. Ils insultent d'une certaine façon les électeurs qui n'ont pas voté pour eux et ont été assez «bêtes» pour ne pas leur donner une majorité absolue. Ils avaient pris

l'habitude de s'installer dans un certain confort qu'ils n'ont plus, et c'est ça qui les dérangent. Je te signale au passage que ça ne les empêche pas de tous s'installer dans la posture : «plus démocrate que moi, tu meurs». Et puis, pour être complet et honnête, je te signale que politiquement parlant, si la situation était inversée, ça serait exactement la même chose. Encore un «effet pervers» de la démocratie. C'est bon, tu as compris fiston ?

Allez savoir si c'est une réaction d'approbation ou de protestation divine intersidérale, mais au même moment, alors que le père posait sa question au fils, en une fraction de seconde, deux étoiles filantes zébrèrent successivement le ciel étoilé de Nivolas. Toute la famille s'exclama d'une seule voix : ooooooh !

- Vous voyez renchérit le père, même les dieux sont d'accord avec moi ! Si c'est pas une preuve ça !!!

- C'est surtout la preuve que si j'ai bien compris ton raisonnement papa, toi au moins, tu vois le verre à moitié plein !

-Tu peux en effet l'interpréter comme ça mon fils, ça confirme au moins que tu as bien suivi mes explications, et que tu fais preuve d'un esprit de déduction exceptionnel dit le père en s'épongeant le front et en chassant un moustique qui profitait de la situation. Tu me rassures !

Profitant du blanc laissé enfin par le père après sa longue litanie, la fille cadette de la famille qui n'avait rien entendu de la démonstration paternelle, tant elle était sur une autre planète avec son «portable» s'exclama :



La mère un peu dubitative qui avait écouté jusque-là tout le monde sans rien dire, s'adressa à sa fille

- Tu vois ma fille, je ne veux pas te contrarier, nous sommes justement en démocratie, mais ne prend pas pour argent comptant tout ce que les réseaux sociaux te racontent. Tu aurais mieux fait d'écouter ton père.

Pour ne pas entrer dans un énième débat stérile concernant le sujet du «portable» avec sa progéniture, la mère plia son transat, toute la famille l'imita. La nuit allait être très chaude, il était zéro heure trente.

Pour ce qui est de la canicule, après un mois de juillet torride, août ne voulant pas être en reste continua sur le même tempo. On l'a tous constaté. Les forêts ont brûlé comme des serviettes en papier, mettant à rude épreuve nos malheureux sapeurs pompiers toujours héroïques dans de telles circonstances. Malheureusement, malgré tous leurs efforts, il a fallu encore dénombrer des morts et des blessés. Nombre aussi de nos compatriotes ont perdu leur maison leur entreprise ou leur commerce, et même parfois tout ce qu'ils possédaient. Constat terrible, mais que faire ? Les politiques du monde entier, élus démocratiquement ou pas, se perdent en conjecture. La solution miracle, personne ne l'a. A ajouter au cours des siècles et des décennies les « conneries » aux « conneries ». Voilà où nous en sommes !!!

Bonne rentrée quand même à toutes et à tous. Commencez à prévoir des solutions pour moins souffrir l'été prochain, à moins que l'hiver ne nous ensevelisse tous définitivement sous des mètres de neige !!!

Guy HYVER



- Ouille ! ouille ! ouille ! C'est un truc de ouf ! Les réseaux sociaux annoncent déjà l'histoire de l'omelette et des œuf durs de Nivolas-Vermelle de cette après-midi. Vous voyez, c'était bien vrai. C'est incroyable !



**Du mardi 20 septembre au samedi 8 octobre à la bibliothèque**  
**Exposition «Histoire d'eau» de Cédric Capelli**  
**vernissage le samedi 24 septembre à 12h**

# Récapitulatif des manifestations

- **Du mardi 20 septembre au samedi 8 octobre** : Exposition à la bibliothèque « Histoire d'eau » de Cédric Capelli- vernissage le samedi 24 septembre à 12h00.
- **Mercredi 28 septembre à 20h** : Projection en présence de l'artiste Josef Ciesla, du film « Le noir et le bleu » à la salle des fêtes. La soirée se poursuivra par des échanges avec le peintre.
- **Samedi 24 septembre à 9h30** : Stage de danses traditionnelles avec le conservatoire et INIS à la salle des fêtes. Inscriptions au conservatoire.
- **Samedi 24 septembre** : Randonnée semi- nocturne avec l'ALEP Plein air. Rendez-vous au foyer de 17h30 à 18h30.
- **Dimanche 25 septembre à 17h** : Concert avec la chorale Harmonia Chorus, à la salle des fêtes.
- **Samedi 8 octobre à 20h30** : « Soirées de Nivolas » à la Salle des fêtes. Musique Irlandaise avec KAIRN.
- **Du mardi 11 au samedi 29 octobre** : Exposition à la bibliothèque «San Antonio en BD» de Mickaël Salanville.
- **Vendredi 14 octobre** : Soirée jeux au foyer avec le Sou des écoles.
- **Mercredi 19 octobre** : Don du sang à la salle des fêtes.
- **Du samedi 22 au dimanche 23 octobre** : Festival Trans'Alp BD à la salle des fêtes.
- **Mercredi 26 octobre à 14h30** : Projection du film «Le peuple loup» à la salle des fêtes. Film d'animation, à voir en famille.
- **Mercredi 2 novembre à 15h00** : Projection du film «Dans les bois» à la salle des fêtes. Film à voir en famille.
- **Samedi 5 novembre à 20h30** : «Soirées de Nivolas» à la Salle des fêtes. Théâtre, «Un petit jeu sans conséquence», avec le Boulevard Berjalien.
- **Du mardi 8 novembre au samedi 3 décembre** : Exposition à la bibliothèque des tableaux originaux de Paul Van Der Grijp «Le Sport» dans le cadre du label «Terre de jeux 2024».
- **Mercredi 9 novembre à 20h00** : Projection du film «Le lac de Kaindy» à la salle des fêtes, dans le cadre du mois du documentaire.
- **Vendredi 11 novembre à 11h00** : Cérémonie commémorative au monument aux morts.
- **Samedi 12 novembre** : Loto avec le BCN au gymnase.
- **Vendredi 18 novembre à 19h00** : La bibliothèque organise une «Soirée Contes en pyjamas» avec «La boîte à trucs», au foyer municipal.
- **Dimanche 20 novembre** : Vide grenier de Noël avec le Sou des écoles du village, au gymnase.
- **Samedi 26 novembre à 20h30** : Dans le cadre des «Soirées de Nivolas», «Soirée Latino», danse de couple Salsa à la salle des fêtes, avec l'association « Viva Latino ».
- **Samedi 3 décembre** : Téléthon à la Salle des fêtes.
- **Samedi 3 décembre** : Loto avec l'EGNV au gymnase.
- **Du mardi 6 au samedi 17 décembre** : Exposition à la bibliothèque de Scrapbooking « Le Sport et Paris » dans le cadre du label «Terre de jeux 2024», avec la section Scrapbooking de l'ALEP Arts et Culture.
- **Mercredi 7 décembre de 15h à 17h30** : A la bibliothèque, ateliers créatifs de Noël, pour les enfants sur inscription.
- **Vendredi 9 décembre** : Arbre de Noël du Sou des écoles à la salle des fêtes.
- **Vendredi 6 janvier 2023 à 18h30** : Vœux de la municipalité à la Salle des Fêtes.
- **Du samedi 7 janvier au samedi 4 février** : Exposition à la bibliothèque « Les Triomphantes » de la plasticienne Christèle Trougnou.
- **Samedi 14 janvier à 20h30** : «Soirées de Nivolas» à la Salle des fêtes. Théâtre, «Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion», avec «Le V de rideau».



**Le moustique tigre est massivement présent sur Nivolas-Vermelle !**

**La présence d'eau stagnante contribue à son développement. Chacun est appelé à se monter vigilant en luttant contre les eaux stagnantes.**

## Mots Croisés n°143 - solution p.26

### Horizontalement

- 1/ Feras disparaître
- 2/ Pénétrées - Possessif
- 3/ Personnel - Maintient le carreau
- 4/ Précis - Soutenir
- 5/ Élané
- 6/ Charge animalière inversée  
Grand chien
- 7/ Ensemble - Premier venu emmêlé
- 8/ De droite à gauche, l'ermite la connaît bien - Pochette
- 9/ Voies lactées - Article
- 10/ Note - Tentés

### Verticalement

- 1/ Remises dedans
- 2/ Ravies
- 3/ Devant le patron - En mains.
- 4/ Métal - Jetée
- 5/ Donne - Déesse
- 6/ Extasiées - Mesures de temps
- 7/ Arrêta sans son chef - Pas à moi  
Pas à toi
- 8/ Oppresseurs
- 9/ Presque sœur - Elle suit fidèlement
- 10/ Privations acceptées par nécessité

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3			■	■						
4				■						
5							■		■	
6						■				
7							■			
8								■		
9		■							■	
10			■							



## Etat civil

de juin 2022 à septembre 2022

### Naissances

- Ulysse, Philippe, Claude SAMSON né le 2 juin 2022
- Jenna, Serena, Athena JOURNET née le 2 juin 2022

### Mariage

- Hugo LECLERCQ et Julie GARCIA le 6 Août
- Arnaud MAITRASSE et Iris ROMEUF le 11 Août

### Décès

- Rudy David CLICHET le 8 juillet 2022

## Un village au sein de la CAPI

**Mon premier mandat de Maire me permet de participer au Bureau communautaire en tant que conseiller communautaire délégué. J'apprécie de pouvoir être associé aux décisions quant à l'évolution de la CAPI.**

Maire d'une petite commune de l'est du territoire, je constate ce qu'apporte aux administrés l'intercommunalité en équipements structuraux, en équipements sportifs comme les piscines ou en propositions culturelles comme la biennale du cirque.

La CAPI ce sont 22 communes avec certaines urbaines à forte densité de population et de nombreuses autres avec des caractéristiques rurales ou périurbaines. L'histoire de la construction de la CAPI conduit aujourd'hui à un déséquilibre dans l'implantation des services entre l'est et l'ouest du territoire.

La CAPI est aujourd'hui un territoire dynamique qui doit bénéficier à tous les administrés.

Durant ce mandat j'ai à cœur de défendre la place de nos petites communes au sein de la CAPI : développer un maillage de transports en commun qui permettent aux habitants un meilleur accès aux différents équipements et services (Médipôle, gare, établissements de formations, zones d'activités, équipements culturels et sportifs...); veiller à une répartition équitable des services et équipements sur le territoire.

Répondre à ces préoccupations, c'est aussi répondre aux exigences environnementales en matière de mobilité.

Voici le message que j'ai porté auprès du président de la CAPI.

*Christian Beton - Maire de Nivolas-Vermelle  
Conseiller communautaire délégué CAPI*

**Commémoration  
au monument aux morts  
Vendredi 11 novembre à 11h00**

## Budget communal, la quadrature du cercle

**Quand vous aurez dans les mains ce nouveau numéro du TUN, vous aurez reçu la notification de votre Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, et vous aurez pu constater une augmentation importante de votre impôt, alors que la commune a voté un maintien du taux de cette taxe au même niveau qu'en 2021, soit 32,17 % (y compris la part du département qui est désormais reversé en partie aux communes).**

Il est important de bien analyser chaque colonne, afin de comprendre les décisions prises par les différentes instances.

D'abord, il faut noter que toutes les valeurs locatives, qui servent à calculer l'impôt, ont été réévaluées de 3,4 % par le Parlement, lors du vote du budget primitif 2022, afin de tenir compte, même imparfaitement de l'inflation. Cette augmentation de 3,4 % affecte donc toutes les colonnes de votre feuille d'impôts : part communale, part Intercommunalité - CAPI, Taxe Spéciale alimentant le budget d'EPORA - Office Foncier, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM, Taxe GEMAPI Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondation).

Vient s'ajouter, pour la CAPI, la décision de porter le Taux de 2% à 4,10%, soit le double.

Pour la TEOM, pour la deuxième année consécutive, l'augmentation du taux qui était passé l'an dernier de 8,24 % à 8,73 %, passe cette année à 10,32 % soit une augmentation de 18 %. L'essentiel de cette augmentation relève d'une décision nationale d'augmenter fortement le taux de la TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes) afin d'inciter les collectivités, donc les particuliers, vous, moi, à trier davantage et à moins envoyer de déchets à l'incinération ou à la décharge.

C'est pourquoi, au vu de toutes ces augmentations, le Conseil Municipal

avait décidé de ne pas augmenter le taux de la part communale, alors qu'il y en avait bien besoin pour alimenter le budget.

En effet, depuis 2014, la dotation de l'Etat (DGF) a diminué de 80 %, passant de 195 000€ à 8 500€ en 2022. La commune perd, pour la deuxième année la Taxe d'Habitation qui devait être compensée « à l'euro près » par le reversement d'une partie de la Taxe Foncière départementale et qui en fait perd déjà 5 % dès cette année.

Et avec tout cela, comme vous tous, la commune doit faire face à une augmentation anormale du coût de l'énergie, gaz et électricité. On vient même de nous annoncer que le coût de l'électricité augmentera de 80 % en 2023. Le Conseil Municipal a voté, lors de la séance de septembre, une motion, demandant un calcul plus juste du prix de l'électricité. L'Espagne et le Portugal, ont obtenu de l'Europe un mode de calcul qui divise le prix par trois, par rapport à ce qui nous est imposé. Ce qui a été possible pour ces pays, doit l'être pour la France.

Il n'est pas juste que le budget communal soit amputé par un calcul aberrant du coût de l'électricité, alors que les besoins de la population sont toujours les mêmes, et que des groupes comme Total annoncent qu'ils vont doubler en 2022 les reversements opérés à leurs actionnaires.

*Michel RIVAL  
Conseiller Municipal Délégué aux Finances*



**Mercredi 28 septembre à 20h  
à la salle des fêtes**

**Projection du film :**

**Le Noir et le Bleu**

En 2020, Josef Ciesla invité par L'APPEV, exposait à l'église de Vermelle. «Le Noir & Le bleu», est un documentaire de Marie-Martine Chambard (France 3) & Chantal Capelli sur Josef Ciesla. C'est une présentation de l'univers de Ciesla et de ses plus de 3.000 œuvres... Projection en présence de l'artiste suivi d'une rencontre avec l'artiste. **Entrée gratuite**

## La foule pour la Fête Nationale malgré la canicule

### Discours de Christian BETON

Je vous remercie très sincèrement de votre présence en ce jour de Fête Nationale qui nous donne d'abord l'occasion, d'avoir une pensée pour tous ceux qui ont contribué à la grandeur et au rayonnement de la France, et de leur rendre un hommage appuyé.

Chaque cérémonie de recueillement et de souvenir est importante pour perpétuer le nécessaire devoir de mémoire; pour sensibiliser les populations, notamment les plus jeunes.

**Liberté, Egalité, Fraternité**, c'est sur ces trois valeurs que s'est fondée notre République. Elles n'ont pas la même résonance pour chacun d'entre nous car les priorités que nous y rattachons ne sont pas forcément les mêmes.

Ce que je mets derrière le mot «**Liberté**», c'est la possibilité laissée à chacun de faire des choix. Sans choix, on est prisonnier de vérités que d'autres ont définies pour nous et qui peuvent conduire à des positions extrêmes.

Ce que je mets derrière le mot «**égalité**», c'est donner à chacun la possibilité de s'épanouir. Nous ne sommes pas tous appelés à être des prix Nobel, mais nous sommes tous en droit d'attendre de pouvoir nous exprimer et d'avoir une place au sein de la société, Femmes, hommes, enfants, avec nos différences sociales, notre couleur de peau, notre religion et nos compétences... Derrière le mot «**fraternité**», je vois de la solidarité, de l'entraide, du respect et de la bienveillance. Ces valeurs sont la garantie d'une vie en société possible, équilibrée et sereine. C'est ainsi que nous pouvons prétendre à :

**Une république laïque** qui respecte toutes les croyances, qui assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes.

#### **Une république démocratique :**

Peut-être qu'aujourd'hui les taux d'abstention records que notre pays a connus aux dernières élections doivent nous alerter sur la crise que la démocratie représentative traverse. A notre échelle, d'élu.es municipaux nous avons le devoir de redonner aux citoyens le goût de la participation collective, le sens de l'intérêt général. C'est en redonnant à chacun et chacune le pouvoir d'agir sur son environnement quotidien que nous voulons que chacun et chacune se sente appartenir à la cité et se préoccupe de la chose publique.

#### **Une république sociale :**

Plus que jamais la défense du service public est importante pour que partout sur le territoire, nous puissions jouir pleinement de notre droit au logement, à l'éducation, à la santé ...

Cela aussi définit la Nation française «*comme un peuple assemblé dans la volonté de vivre ensemble et de se construire ensemble*».

Dans ces moments perturbés avec la crise sanitaire, la guerre de nouveau en Europe, qui peut ne pas dire en cette année 2022 que cela n'a jamais été aussi vrai, nécessaire, voire vital?

Je vous souhaite à toutes et à tous un beau 14 juillet, rempli d'espérance et ensoleillé dans vos cœurs.

Vive la République, vive la France.

Christian BETON,  
Maire de Nivolas-Vermelle

Un soleil de plomb accueillait le public nombreux qui avait répondu à l'invitation de la municipalité pour fêter ce 14 juillet 2022.



Les enfants du Conseil Municipal des Enfants, donnaient d'abord lecture de deux textes choisis pour la circonstance, un conte oriental sur la fraternité et la légende du colibri, qui incite chacun à faire ce qu'il peut pour sauver la nature.

Le Maire, Christian Beton intervenait alors sur les principes de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent notre république. Une conclusion entraîna les applaudissements de la foule, ce qui n'est pas courant dans une cérémonie, avant que la chorale n'entonne la Marseillaise, reprise par tous.

Et après un passage par la Salle des Fêtes pour la remise des diplômes des pompiers, on se retrouvait sous les ombrages pour partager le verre de l'amitié.



**Dimanche 25 septembre 17h**  
à la salle des fêtes

**Concert**

**Harmonia Chorus**

Cela fait maintenant plusieurs années que le chœur turripinois est accueilli à Nivolas. Nous y chantons toujours avec plaisir ! Pour ce concert, place au répertoire de la musique française : Poulenc, Ravel et Debussy avec en direction de chœur la jeune cheffe Ophélie Besson.

**Tarif unique : 10€ - Gratuit moins de 10 ans - Réservation au 06 20 70 50 04**



**Samedi 8 octobre à 20h30**  
à la salle des fêtes

«**Soirées de Nivolas**» - **CONCERT**

**KAIRN**

Musique irlandaise - Kairn, c'est dix ans de scène ! Ce concert ponctué de surprises, vous mènera au cœur de l'ambiance énergique et festive des bals celtiques. **Entrée : 12 euros (gratuit - de 12 ans)**

## La réfection du mur du cimetière est en cours

**Voici trois ans, la commune avait fait procéder à la réfection de la couverture du mur de l'ancien cimetière. Une opération qui a permis de protéger le mur en pisé et de refaire le crépi extérieur.**

Restait le mur du carré quatre qui a presque cent ans, puisque c'est en 1924 que le cimetière a été agrandi. En effet, avec la guerre de 14-18 et la grippe espagnole, l'ancien cimetière était dans un état lamentable et complètement saturé.

Ce mur, sans être en pisé, comme les murs précédents, était un mur de graviers non lavés, agglomérés par une pointe de ciment. Evidemment, c'est moins solide qu'un mur en béton, mais, bien protégé, il peut durer des centaines d'années, à condition qu'on lui permette de respirer et d'évacuer l'humidité qui remonte par capillarité. Or, la couverture présentait des fissures en de nombreux endroits. La Municipalité a donc décidé de rénover la couverture du mur du cimetière afin de le protéger des intempé-

ries, ce qui permettra, par la suite de refaire les crépis.

La mission a été confiée à Roger Drogoz, charpentier dans la commune, qui a commencé par la démolition de la couverture actuelle, avant de la remplacer par une couverture en tuiles.



Aménagement du tourne à gauche



Entretien de la pelouse synthétique

## Travaux à l'école maternelle : construction d'une nouvelle classe maternelle et rénovation thermique.

**Un programme important était prévu cette année sur l'école maternelle, comportant, la construction d'une nouvelle classe pour accroître la capacité d'accueil de l'école et l'amélioration thermique du bâtiment existant.**

Pendant quelques semaines, il semblait que le chantier de construction de la nouvelle classe de l'école maternelle ne bougeait plus, après les soubassements coulés par l'entreprise Fuzier. Mais le sommeil n'était qu'apparent, car il fallait que cette partie bétonnée soit terminée, afin de caler avec précision l'ossature bois qui va constituer la structure de la classe.

Cette ossature bois, préparée en atelier par l'entreprise de charpente Hugonnard, est désormais prête à être montée et les premiers éléments ont été assemblés en présence du maire Christian Beton, qui suivait avec attention l'opération.

Avec l'ossature bois, le confort d'été ne sera pas oublié non plus, puisque la terrasse sera végétalisée afin d'apporter une meilleure isolation thermique.

Parallèlement, le confort du bâtiment existant sera amélioré en renforçant l'isolation des terrasses et en remplaçant toutes les menuiseries extérieures

par des menuiseries aluminium plus performantes.

En effet, cette isolation, datant de la construction du bâtiment, voici 45 ans, était aux normes de l'époque qui n'ont plus rien à voir avec ce qui est préconisé aujourd'hui. Une nouvelle isolation, plus performante a donc été posée. Les lanterneaux d'éclairage des classes et des parties communes, qui n'étaient pas isolés sont remplacés par des lanterneaux à double vitrage. Une mention au personnel de service de l'école qui a dû préparer la rentrée avec un surcroît de travail qui a été pris avec le sourire, à la perspective d'entrer dans un bâtiment plus confortable quand il fera chaud. Rappelons que l'opération a bénéficié d'une subvention de 60% du Conseil Départemental de l'Isère, dans le cadre du Plan Écoles et de 20% de l'État, dans le cadre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux.



## Un forum des associations sous le soleil

**Jusqu'au dernier moment, Christian Beton, le Maire, hésitait à installer le forum au stade municipal et les nuages se dissipant, il a été vite décidé de rester en plein air, une décision bien accueillie, tant par les associations que par les visiteurs.**

Pour cette édition qui se déroulait en coordination avec les communes du Val d'Agny, Graziella Bertola-Boudinaud avait le plaisir d'accueillir pas moins de 30 associations sur les 43 que compte la commune. On pouvait, au fil des stands trouver de quoi faire du sport, se cultiver, s'entretenir dans un contexte favorable.

Certaines associations revenaient après deux ans d'absence, pour des raisons sanitaires et ont été « regonflées » par l'accueil enthousiaste qu'elles ont reçu du public, c'était le cas de Country-Star ou de Nivolas-Cylo.

L'ALEP arts et culture était fidèlement présente avec son atelier de peinture et dessin pour les ados- adultes, son atelier théâtre pour les enfants avec une nouvelle intervenante Laurianne et un atelier d'initiation musicale pour les enfants.

L'Association sol y d'air, présentait de superbes légumes qu'elle cultive sur un jardin partagé et dont elle fait abondamment profiter le Secours Populaire.

Les enfants n'étaient pas oubliés, puisque le sou des écoles leur avait préparé une pêche à la ligne, dont le succès est toujours au rendez-vous, l'Espoir Gymnique avait ouvert un atelier « Baby-gym », afin de faire découvrir en direct les activités qui seront proposées.

Les jeunes avaient leur place à travers la web-radio, Play-it Radio, dont les animateurs ont pu emmagasiner quelques contacts.

Enfin, sous le préau de l'école, la Bibliothèque proposait une braderie de livres qui a connu un beau succès, en particulier les livres pour enfants.



**Mercredi 26 octobre 14h30 à la salle des fêtes**

### Le Peuple Loup

**Cinéma en famille - Fête du cinéma d'animation**

Film d'animation de Tomm Moore et Ross Stewart de 2021

Une jeune apprentie chasseuse et son père se rendent en Irlande pour aider à éliminer la dernière meute de loups, mais tout change...

**Entrée gratuite**

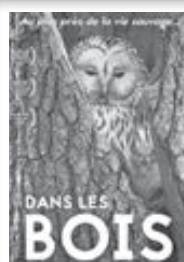
**Mercredi 9 novembre 20h à la salle des fêtes**

### Le Lac Kaindy

**Cinéma ados- adultes  
Mois du documentaire**

Film documentaire d'Arthur Gall de 2021 suivi d'un débat avec le réalisateur.

Au cœur des montagnes kazakhes, au Kazakhstan, l'eau turquoise du lac Kaindy recouvre depuis un siècle une mystérieuse forêt sous-marine. **Entrée gratuite**



**Mercredi 2 novembre 15h à la salle des fêtes**

### Dans les Bois

**Cinéma à voir en famille - Mois du film documentaire**

Film documentaire de Mindaugas Survila de 2019

Au plus près de la vie sauvage... Dans les bois nous entraîne dans un lieu où les limites du temps ont disparu, dans une nature sauvage et d'une fragile beauté. Cette immersion totale dans ces forêts ancestrales est une expérience forte pour les spectateurs de tous âges. **Entrée gratuite**

# Annie et Christian LINOSSIER, chemin de La Vignole

**Allez, chaussons nos gros godillots de marche, coiffons-nous d'un bon chapeau de brousse, enfilons notre gilet pare-balles en cas de mauvaise rencontre. Endossons ensuite un sac à dos dans lequel on aura entassé pêle-mêle : une corde de rappel, une boussole, un lance pierre pour se défendre, et quelques rations de survie, histoire de parer à toute éventualité.**

Ce n'est pas que le couple chez qui nous nous rendons présente le moindre caractère d'hostilité, mais on ne sait jamais, par les temps qui courent, venir « batifoler » sur les frontières n'est jamais une bonne idée, lorsqu'on voit la guerre qui fait rage à celles de l'Europe, méfions-nous ! Prenons notre courage à deux mains, car C'est bien aux frontières de l'extrême Sud Est, et aux confins de notre cher village de Nivolos-Vermelle que nous nous rendons. Direction la montée de Quinsonnas que l'on attaque allègrement. On prend ensuite à gauche le chemin de la Vignole (un côté sur Nivolos, l'autre sur Sérézain de la Tour). Lorsque ce chemin tourne à gauche, et se transforme en chemin de terre, qui jadis descendait à travers les vignes (d'où le nom de la Vignole), pour rejoindre en bas la route de Sérézain, vous êtes arrivés. Vous trouvez alors sur votre gauche la maison qui se trouve sur les limites et à la pointe extrême de notre territoire de Nivolos-Vermelle. Une très belle et grande bâtisse ancienne rénovée avec goût sur un vaste terrain arboré. C'est là qu'habitent dans ce coin super tranquille, Annie et Christian Linossier, un couple de retraités hautement sympathique.

C'est en 1978 qu'ils acquirèrent cette propriété appartenant jadis à madame veuve Reynaud, l'ensemble était plus proche d'une ruine que d'une maison habitable. Qu'à cela ne tienne, Annie et Christian qui n'avaient pas froid aux yeux et qui étaient tombés sous le charme de la bâtisse retroussèrent leurs manches. Aidés par quelques copains, ils relevèrent le défi. Il faut vous dire que Christian était pompier, et l'on sait que dans cette corporation, le sacrifice pour autrui et l'entraide ne sont pas des valeurs galvaudées. Pendant plus de quatre ans, ils se consacrèrent à ce chantier, reléguant loisirs vacances dimanches et jours fériés à plus tard. Mais en 1983, quel bonheur de prendre possession de cette magnifique maison pour ainsi dire neuve, mais avec un cachet et une âme incomparables. Oui, cette maison a une âme, les vieilles poutres et le plancher de la grange attenante qui offre entre autres « une confortable surface de loisirs à tout faire » sont là pour vous le rappeler. Annie et Christian ont eu le bon goût de lui garder son charme d'antan.

Fille des épiciers de Montcarra, Annie eut une jeunesse heureuse dans ce village à la campagne, elle usa les bancs de l'école communale et a gardé cet amour pour la vie rurale simple et tranquille. De ce point de vue, la maison de la Vignole coche toutes les cases. N'ayant pas trop le goût des études, elle commença sa vie active aux établissements Mermoz à Bourgoin, elle travailla ensuite aux papeteries Baudrand dans la même ville, puis chez un ophtalmologiste : le docteur Orgeret, où elle s'occupa de l'accueil des patients pendant un an. Pour des raisons de mutation professionnelle de Christian, le

couple passa 3 ans à Saint Martin d'Hères. Un court passage comme employée de grande surface lui fit prendre conscience d'une remise à niveau nécessaire. Elle prit donc des cours du soir en dactylographie pour préparer les concours de la fonction publique. Elle entra alors au greffe du tribunal d'instance de Bourgoin où elle fit toute sa carrière. Elle accéda au grade de régisseuse chargée de s'occuper du recouvrement des saisies sur salaire.

Elle consacra bien sûr dans cet intervalle, quelques années sabbatiques pour l'éducation de ses 2 enfants.

Pour Christian, son destin professionnel ne fut pas banal, passant toute sa jeunesse à Jallieu (et non pas à Bourgoin, il y tient !) à 5 ans, il savait déjà qu'il serait pompier. Était-ce pour préparer son corps aux efforts de ce dur métier ? Probablement. Il entama donc au même âge une intense préparation physique en pratiquant assidûment jusqu'à l'âge de 18 ans la gymnastique sportive à « la jeune France ». Aujourd'hui, il nous montre avec fierté l'album photo qu'il a consacré à sa carrière où il a terminé officier au grade de major, il l'a intitulé « passion d'une vie ». Ça se passe de commentaires ! Comme Annie, il n'avait pas trop le goût des études, après son certificat, il entra en apprentissage chez Gaviot, une entreprise de mécanique générale et de serrurerie. Il y resta jusqu'à son départ au service militaire, et en profita pour passer ses CAP de mécanique. Parti remplir son devoir en 1967 dans l'armée de l'air à Dijon (il nous assure qu'à cette époque, il n'y avait pas de pénurie de moutarde !!!), il trouva le moyen d'être incorporé comme pompier !

Passion, quand tu nous tiens ! Il faut dire que dès qu'il eut 16 ans, âge minimum requis, il plongea la tête la première chez les pompiers volontaires à la caserne de Jallieu (et pas de Bourgoin !). Le service militaire terminé, il reprit ses activités de mécanique générale chez un nouvel employeur, les établissements David, et bien entendu ses activités de sapeur pompier volontaire. Mais sa passion le dévorait, faisant ce qu'il fallait pour se former, il devint pompier professionnel en 1969 et fit ses débuts dans la profession à la caserne de Saint Martin d'Hères où il servit 3 ans avant de revenir à Bourgoin devenu Bourgoin-Jallieu. Entre temps, anticipant la fusion de Bourgoin et de Jallieu, les deux corps de sapeurs pompiers avaient eux aussi fusionnés. Une nouvelle caserne vit le jour, devinez où ? En face des établissements Baudrand où travaillait une charmante jeune fille prénommée Annie et fille des épiciers de Montcarra (ça vous dit quelque chose ?). A l'époque, à chaque sinistre, une sirène hurlante battait le rappel des pompiers. Ils arrivaient alors tous, à vélo, en courant, à cyclomoteur ou autres moyens de locomotion. Le cœur d'Annie se mettait à battre plus fort. Par la fenêtre des établissements Baudrand, elle observait



« la ruée vers la caserne », surtout pour voir passer un pompier volontaire qu'elle avait « repéré », il se prénommait Christian ! Elle le voyait ensuite quelques minutes plus tard repasser dans son beau camion rouge vêtu de son bel uniforme (ah ! le prestige de l'uniforme !). La boucle était bouclée, il firent plus ample connaissance au bal des pompiers suivant.

Deux ans plus tard, ils étaient mariés ! Ils eurent rapidement deux enfants : Nathalie en 1970 et Séverine en 1971. Trois petits-enfants vinrent ensuite compléter le bonheur de toute cette petite famille avec les naissances de Clément, Nicolas et Léa. Belle histoire ! Bien que berrichon à cette époque, Christian mit à la charnière des années 1970-80, et pendant trois ans, ses compétences gymniques au service de « la gym » de Nivolos-Vermelle. Un goût certain déjà pour la vie Nivolosienne.

Lorsqu'il parle de son métier, Christian a toujours un petit frisson, qui semble partagé par Annie. Ils parlent d'un milieu qui est devenu leur seconde famille avec un état d'esprit et une mentalité rares. Pas étonnant, quand on connaît les qualités d'abnégation, de sacrifice et de dévouement nécessaires pour embrasser cette profession. Profitons-en pour remercier tous les pompiers de France et de Navarre. En dehors de son album photos « passion d'une vie », une grande vitrine installée dans l'entrée met en valeur des casques rutilants, elle est garnie aussi d'un nombre impressionnant de véhicules miniatures (de pompiers bien sûr !). Pour ce qui est de ses souvenirs d'intervention, le pire reste la catastrophe de la Combe des Eparres en janvier 1993 qui fit 10 morts et 6 blessés, elle restera gravée dans sa mémoire.

Le quartier de la Vignole est pour la famille Linossier le quartier du bonheur. Un quartier qui n'a pas subi de grandes modifications au fil des ans, si ce n'est deux ou trois nouvelles maisons. Un quartier calme, habité par une population jeune et sympathique où les gens s'entendent bien et qui n'hésitent pas à se réunir pour faire la fête et notamment celle des voisins.

Ah ! Pour être honnête, il faut quand même signaler que tout « le barda » empilé dans le sac à dos, n'a servi à rien. La frontière est très sûre, vous pouvez vous balader sans crainte sur le chemin de la Vignole !

Merci à Annie et Christian pour leur accueil, ils ne nous ont pas déroulé le tapis rouge ni déployé la grande échelle parce qu'ils n'en avaient pas. Mais qu'est ce qu'ils sont « sympas » !

*Propos recueillis par Guy HYVER*

## Dernier temps fort pour le CME avant les vacances...

Une fois de plus, cette année, les jeunes élus ont décidé de participer à l'animation de la fête d'été. Ils ont animé un Quiz intergénérationnel sur les JO.

Rappelons que la commune de Nivolas-Vermelle a obtenu le label Terre de Jeux 2024. Les participants étaient invités à constituer des équipes où jeunes, adultes et seniors étaient représentés. Grâce à l'organisation proposée par Nathalie Paccini, conseillère municipale déléguée à la jeunesse et les membres de la commission, les jeunes élus s'étaient répartis les différents rôles utiles au bon déroulement du jeu :



Inscriptions, lecture des questions, lecture des réponses, comptage des points...

C'est avec un enthousiasme non dissimulé qu'ils ont animé le jeu pour le plus grand plaisir des joueurs qui ont complété leurs connaissances dans le domaine de l'histoire des JO.



**Samedi 5 novembre à 20h30**  
à la salle des fêtes

«Soirées de Nivolas» - Théâtre

**Un petit jeu  
sans conséquence**

De Jean DELL et Gérard SIBLEYRAS, avec le Boulevard Berjallien **10 € (gratuit - de 12 ans)**



**Samedi 24 septembre à 9h30**  
à la salle des fêtes

**Stage de danses  
traditionnelles**

avec le conservatoire et INIS - **Inscriptions au conservatoire.**



**Samedi 26 novembre à 20h30**  
à la salle des fêtes

«Soirées de Nivolas» - Danse

**Danse de couple Salsa**

Avec l'association viva latino 38300

Vous rêvez de savoir danser ? Le plus dur c'est le premier pas venez tester avec nous la danse de couple. Vous êtes Seul ou à plusieurs, nous vous proposons une initiation de salsa suivie d'une soirée salsa bachata kizomba. **Entrée : 5€ le cours de salsa 1h, la soirée**



**PLAYIT**  
**PARTY SHOW**  
2023  
VENEZ FAIRE LA FÊTE LE  
**SAMEDI 25 MARS 2023**  
à partir de 21h  
**RÉSERVEZ VOS BILLETS !**  
à partir du vendredi 6 janvier 2023  
www.playitradio.fr

## Projet de Comité de quartier des Plattières à Ruffieu

Une première réunion du comité de quartier «les Plattières» a eu lieu le 19 juillet dernier, impasse des Rosiers.

Les objectifs sont :

- créer une vie de quartier,
- faire le lien entre élus (la mairie) et notre quartier (sécurité, circulation, bruit, etc)
- convivialité

Les coordonnées des personnes présentes ont été recensées afin que chacun soit informé. Une réunion pour la mise en place juridique et



administrative de ce comité, avec les personnes désireuses de s'impliquer dans le bureau, a eu lieu le mercredi 7 septembre à 19h.

Bruno Almarca, Roselyne & Marc Chavanne.

## Les chasseurs dans leur nouveau local

La société de chasse de Nivolais-Vermelle s'était installée provisoirement dans une fermette à côté de l'école, mais le provisoire s'éternisait et la maison devenait dangereuse. La Municipalité a donc pris la décision de la démolir et pour cela de trouver à reloger les chasseurs.



Proposition de les installer dans les anciens vestiaires du stade municipal, non utilisés par le foot. C'est donc un travail partenarial qui s'est mis en place, la commune fournissant les matériaux et les chasseurs prenant en charge les aménagements. Janine Gallin-Martel, conseillère Municipale Déléguée aux travaux, insistait sur l'excellente coopération qui s'est établie entre les services techniques et les chasseurs qui disposaient, en leur sein des compétences nécessaires, aussi bien en plomberie, qu'en électricité ou en plâtrerie-peinture. Christian Beton, le Maire, ne manquait pas de féliciter chacun pour cette remarquable collaboration. Il restait à Jean-Paul Guérin, Président de la société locale de faire un point de cette association qui a recruté des jeunes qui trouveront dans ce local, tout ce qu'il faut pour se former.



## Des diplômes

et des médailles chez les pompiers

Le 14 juillet est un moment de fête en famille pour les pompiers, après les cérémonies officielles. C'est aussi, sous le commandement de l'Adjudant Jean-Christophe Goy, l'occasion de remettre des distinctions qui marquent les efforts de formation faits au sein du corps des sapeurs pompiers afin d'être toujours plus opérationnels.



Ont été remis des diplômes : Pour le sapeur Denis Adrien : certificat de compétence de formateur aux premiers secours, Caporal Dell'Acqua Anthony : Chef d'agrès 1 équipe PPBE, Sapeur Humbert Maxence : diplôme d'équipier aux premiers secours, Sapeur Verlotte Arnaud : recyclage formateur premiers secours.

Venaient ensuite la remise de nouveaux grades : le Caporal



Dell'Acqua Anthony qui passe caporal-chef, même grade pour le caporal Dechelle Olivier qui passe caporal chef et enfin le Sapeur Denis Adrien qui reçoit le grade de sergent.

Enfin c'était le moment des médailles : au Caporal-Chef Bonnard Christophe et au Caporal-Chef Dell'Aqua Anthony qui reçoivent la médaille des pompiers pour 10 ans d'ancienneté.



Samedi 14 janvier à 20h30  
à la salle des fêtes

«Soirées de Nivolais» - Théâtre

Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion

De Jérôme DUBOIS - Avec le V de Rideau 10 € (gratuit - de 12 ans)

Don du sang  
Mercredi 19 octobre  
à la salle des fêtes

## Stabilité de la collecte de sang

Ce mardi 19 juillet s'est tenue la collecte de sang à Nivolas-Vermelle en fin d'après-midi. De nouveau cette dernière a réintégré la salle des fêtes.

72 donateurs bénévoles se sont rendus avec 61 prélèvements dont 2 nouveaux. La plupart des donateurs avaient pris rendez-vous ce qui simplifie leur réception et limite le temps d'attente. Les plages de rendez-vous libres ont rapidement été prises par des personnes venues au dernier moment. La prochaine collecte est prévue le 19 octobre toujours à la salle des fêtes, horaire à préciser.



Le président de l'amicale et son bureau tiennent à remercier les bénévoles et les donateurs qui se sont présentés malgré une chaleur étouffante.

## Le jury fleurissement a arpenté la commune

Le jury des maisons fleuries s'est réuni pour a fait le tour de la commune pour juger les maisons et les fermes fleuries.



Pour faire partie de la sélection de ce concours, les embellissements doivent être visibles de la route et des entrées des propriétés. Cette année ce jury était composé d'une professionnelle (Christine Collomb) ainsi que de Paul Bonnaire pour la commune de Nivolas-Vermelle et Anne-Laure Barral-Joannes pour Succieu (la commune de Châteauvilain étant excusée cette année). Une vingtaine de maisons et fermes ont été jugées.

## Le vendredi, ça coinche

Alors que les vacances tirent à leur fin, les anciens étaient déjà nombreux, à se retrouver le vendredi, à la Salle Savary pour taper une coinche.



Un esprit de convivialité règne autour des tables qui ne demandent qu'à accueillir de nouveaux passionnés, afin de permettre à tous de jouer. Certes, on n'a pas tous le même niveau, mais les débutants sont même accueillis et une formation leur est proposée, en se jetant dans le bain. Rendez-vous donc, le vendredi à partir de 14h à la Salle Savary. Pas d'inscription préalable, il suffit d'apporter sa bonne humeur.



Journée festive  
aux Jardins des Ravineaux



Les voisins de la Vignoble



## Un franc succès de la fête d'été

Après deux ans d'absence pour cause sanitaire et une année mitigée sous la pluie, la fête d'été a fait un retour spectaculaire. Cette année, l'organisation avait été confiée au Basket Club de Nivolas, qui avait prévu des activités pour tous, ce qui est incontestablement à l'origine du succès de la manifestation.



Dès 13h30, les inscriptions débutaient pour un concours de pétanque animé de main de maître par Stéphanie Billard et Nadège Devoldère. Un concours, qui malgré le temps chaud a accueilli un grand nombre de participants, qui profitaient de l'ombre des arbres du parc pour tenir le choc en attendant le prochain passage à la buvette. Et les plus jeunes n'étaient pas oubliés. Tout l'après-midi, le châ-

teau gonflable n'a pas désempilé et en fin de journée, des initiations sportives étaient proposées par les clubs amis du basket : judo, basket, foot et tennis ont connu un bon succès.

C'est au moment de l'apéro, que les enfants du Conseil Municipal d'Enfants ont proposé un quiz autour des jeux olympiques, avec dix équipes qui ont répondu à des questions pas toujours faciles. Après les corrections, les enfants



ont été applaudis pour une animation bien maîtrisée.

Dès 20h, tous se sont retrouvés autour d'une paëlla géante avant la tombée de la nuit où le feu d'artifice a illuminé le ciel.

Et jeunes et moins jeunes se sont retrouvés pour danser sur la piste

improvisée entraînés par un D.J. au top. L'ambiance amicale de la journée affichait le plaisir de pouvoir se retrouver. Christian Beton, le Maire et le Conseil Municipal ont remercié toutes les bonnes volontés qui ont œuvré pour la réussite de cette traditionnelle fête.



**Du mardi 11 au samedi 29 octobre**  
à la bibliothèque

**Exposition «San Antonio en BD»**  
de Mickaël Salanville

**Vœux de la municipalité**

**Vendredi 6 janvier 2023 à 18h30**  
à la salle des fêtes

**Téléthon**  
**Samedi 3 décembre**  
à la salle des fêtes



**Du samedi 7 janvier au samedi 4 février**  
à la bibliothèque  
**Exposition «Les Triomphantes»**  
de la plasticienne Christèle Trougnou

## Une visite chez « Only Enchères »

**Lorsqu'on sait que notre commune de Nivolas-Vermelle se classe aux environs de la 4200ème place dans le tableau des communes françaises en nombre d'habitants. Lorsqu'on sait également que «les salles des ventes» sont souvent l'apanage des grandes métropoles, on se dit que l'on avait autant de chance d'en avoir une sur notre territoire, que d'être choisi pour organiser un jour les jeux olympiques !**

Pourtant, depuis le mois de juin 2021, Christophe Cheveu d'or, commissaire priseur, bien secondé par Romain Guelaud responsable de l'établissement n'a pas hésité à relever le défi, et à en installer une sur le sol de notre village.

Idéalement placé dans le triangle Lyon Grenoble Chambéry, à proximité des autoroutes qui desservent ces 3 entités, Nivolas-Vermelle a donc été choisi par ce dynamique duo pour installer une salle des ventes aux enchères publiques dénommée «Only Enchères». Si l'on considère que le pari était risqué, force est de constater qu'après plus d'un an d'existence, l'entreprise a trouvé rapidement sa vitesse de croisière et affiche à ce jour un bilan très positif. Les locaux occupés pendant plusieurs décennies par la société «Stock carrelage» (pour reprendre son identité initiale) semblaient «faire l'affaire». Une grande et solide bâtisse de 2 étages, à l'origine anciens locaux de l'usine de tissage Montrosier, de vastes terrains autour, une vitrine unique et privilégiée sur l'autoroute Lyon Grenoble Chambéry, tous les atouts étaient réunis pour que «Only enchères» trouve rapidement ses marques dans cet ensemble immobilier de 9000 m2 du quartier du Vernay.

C'est en 2018 que Maître Cheveu d'or, commissaire priseur et grand spécialiste de ventes aux enchères sur la place de Lyon, reprend la réputée société Lyonnaise ANAF spécialisée en ventes aux enchères publiques. Souhaitant diversifier et élargir son territoire de vente, ce dernier créa alors «Only Enchères» et en devint le président. Aidé de Romain Guelaud qui possédait une solide expérience de 15 ans dans ce domaine, ils créèrent l'antenne Nivolaisienne.

L'ex bâtiment Montrosier fut ainsi réhabilité de fond en comble pour créer une salle des ventes moderne tout en conservant son cachet d'origine. Les pierres furent mises à nu, une nouvelle répartition des surfaces pour permettre la création d'un hall d'accueil et de divers bureaux, des plafonds et une « déco » moderne mettent en valeur tout l'ensemble. Sans oublier une climatisation bien appréciable pour le personnel et les clients les jours de ventes aux enchères. Avec les canicules à venir qui semblent se dessiner, ce n'est pas un détail anodin. L'entreprise compte un effectif permanent sur Nivolas-Vermelle de 4 personnes, et de 15 personnes sur l'ensemble de la société. Christophe Cheveu d'or est mandaté pour vendre du matériel divers neuf ou d'occasion, ainsi que des véhicules automobiles et engins de toute sorte qui émanent de procédures collectives, et même de ventes volontaires. Il y a au moins une vente tous les mois à laquelle peuvent participer tous les types d'acheteurs. Il suffit de vous faire inscrire directement au bureau d'accueil avant la vente, ou de le faire par internet (toujours avant la vente). Une fois inscrit, un matricule vous sera remis, et vous pourrez participer directement aux enchères, soit en salle des ventes, soit par l'intermédiaire d'internet qui retransmet la vente en direct sur le site de «Only Enchères».

C'est aussi simple que cela, et à vous les bonnes affaires ! Cependant, si par curiosité, vous voulez simplement assister à une vente, rien ne vous en empêche, elles sont ouvertes au public sans formalités d'inscription. Elles pourront peut-être susciter en vous l'envie de participer activement à la suivante.



Le parc automobile avant une vente



Romain GUELAUD,  
responsable Only Enchers N.V.



Maître Christophe CHEVEU D'OR  
dans ses œuvres

Il faut dire qu'une vente aux enchères menée par maître Cheveu d'or est un spectacle à elle toute seule. Installé devant son ordinateur, et face au public présent dans la salle, il mène également de front, et en direct les enchères par internet. Jonglant avec les deux sources d'acheteurs potentiels qui surenchérisse dans l'espoir d'acquérir «in fine» le même objet, il mène les enchères sans aucun temps mort. Tantôt caustique, tantôt directif, mais toujours avec une bonne dose d'humour, il incite son public à faire monter les enchères à coups de sommes supplémentaires successives appelées «pas d'enchère». Lorsque la source de surenchérisseurs semble se tarir, il utilise la célèbre formule : «une fois, deux fois, trois fois», et sans réaction du public, «adjugé vendu». Le marteau d'ivoire du commissaire priseur heurte alors la table d'un coup sec pour signifier que l'enchère est close. Il enchaîne alors la vente en passant au lot suivant. Vous voyez ainsi offert à la vente une succession d'objets hétéroclites allant du lot de casquettes neuves à la bétonnière d'occasion en passant par un lot de 3 chauffe eau thermodynamiques ou de petit matériel électroportatif.

Et ce ne sont que des exemples. Une tranche horaire différente est attribuée à la vente des véhicules, toujours selon le même principe, et toujours avec le même dynamisme. Maître Cheveu d'or réalise pendant ces ventes, une véritable «prouesse d'acteur». Tel un chef d'orchestre symphonique, il dirige avec maestria ses enchères, un vrai spectacle vous disais-je ! Si le cœur vous en dit, consultez donc le site «Only Enchères» pour trouver entre autres la date et l'heure de la prochaine vente. Pour les véhicules automobiles, ils sont présents et visibles sur le parking quelques jours avant, dûment étiquetés avec leurs caractéristiques principales. Avec un peu de chance et de pugnacité, vous ressortirez peut-être de cette vente en ayant réalisé «l'affaire du siècle» ! «Only Enchères», une aubaine, et un véritable atout pour la vie et l'économie de notre village.

Merci à Maître Cheveu d'or, à Romain Guelaud pour l'entretien constructif et fort intéressant qu'ils m'ont accordé, et à tout le personnel pour leur accueil, leur professionnalisme et leur gentillesse à mon égard. C'était une riche expérience.

Propos recueillis par Guy HYVER

## Le jardin de Vermelle a ouvert ses portes

Depuis plusieurs années, Denise Fréchet bien soutenue par Michel, son mari, a aménagé un véritable écrin fleuri tout autour de la vieille église de Vermelle sur son tumulus.



Et bien sûr, la journée nationale intitulée «Rendez-vous aux jardins» était une occasion rêvée pour faire découvrir cette petite merveille à tous les visiteurs qui sont venus nombreux pendant le week-end de Pentecôte. D'autant qu'au détour de chaque bosquet, on pouvait découvrir les sculptures fantaisistes de Mahou. Cet artiste collectionne les vieux outils, les pièces détachées de vieux engins agricoles, et du rapprochement de formes de ces pièces métalliques abandonnées naissent des animaux insolites : hérons, tourterelles, ou rats des champs pleins de malice.

De plus, les visiteurs pouvaient bénéficier des immenses connaissances botaniques de Denise qui adore faire partager son amour des plantes. Des connaissances indispensables, car le biotope autour de l'église demande une adaptation de chaque plante, entre le versant sud, brûlé de soleil, sur un terrain caillouteux et la face nord, où peuvent prospérer des fleurs d'ombrage, Denise ne tarissait pas de conseils aux visiteurs qui en demandaient toujours plus.

Rappelons que le jardin est visible toute l'année, mais comme il est dans le cimetière qui entoure l'église, la visite demande le respect dû aux sépultures.

## Association

Pour la Protection de l'Église de Vermelle

**A l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'association, les Saisons de Vermelle 2022 continuent avec de nombreuses manifestations en septembre.**

Un concert de guitare a été programmé le vendredi 2 septembre à 20 h, avec Adrien MAZA, professeur et guitariste émérite. Il sera suivi d'une exposition de sculptures et peintures par les 2 frères Meary Dubois Cyril et Bertrand, du samedi 17 septembre au dimanche 2 octobre 2022 (ouverture les week-ends de 15h à 18 h). Un concert, le lundi 19 septembre à 20h avec le Duo Seigle, violon et violoncelle « voyages intérieurs »- 2 virtuoses d'exception, notamment entendus au sein de l'orchestre symphonique Ose a clôturé la saison musicale.



## Un vernissage très original en l'église de Vermelle

**Le 9 juillet a eu lieu le vernissage de l'exposition peinture et sculpture en l'église de Vermelle avec Isabelle Groussol, artiste peintre, et Colette Landais, artiste sculptrice.**

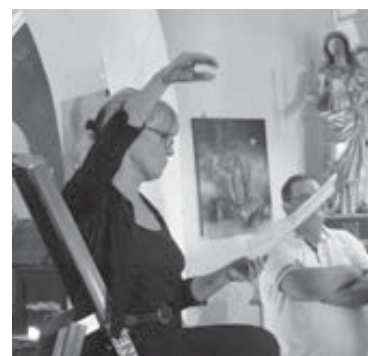


Après le mot de bienvenue de Suzanne Badin, présidente de l'association pour la protection de l'église de Vermelle, en présence de Christian Beton, maire de Nivolas-Vermelle, de la conseillère départementale et des élus ainsi que de nombreux visiteurs venus admirer les œuvres, les deux artistes ont présenté leurs réalisations.

Colette Landais, est sculptrice depuis une vingtaine d'années, elle travaille essentiellement la terre en associant volontiers d'autres matériaux. Son travail est basé sur l'être humain. Elle souhaite que ses sculptures interpellent, intriguent et parlent au cœur de celui qui regarde.

Isabelle Groussol avec beaucoup d'originalité, a tenu à présenter ses tableaux depuis un escabeau au milieu du public ce qui lui a permis d'être audible en l'absence de sono. Isabelle peint depuis des années le rôle de l'humain dans le dérèglement climatique. Un vernissage apprécié de tous.

*Bernard Chamaraud*



## Adrien Maza dans l'écrin de Vermelle

Multi diplômé de guitare, Adrien Maza a accompagné le public des saisons de Vermelle dans une rencontre avec les compositeurs d'Amérique latine, pays, avec l'Espagne, où la guitare est reine.



Son choix s'était porté sur Agustin Barrios, compositeur paraguayen parfois dénommé « Le Chopin de la guitare » car son inspiration part de la musique populaire, comme celle de Chopin, en particulier celle des peuples garani qu'il a fréquentés tout au long de sa vie. Une musique populaire donc, mais aussi une musique savante servie avec brio par Adrien Maza.

Le cadre intimiste de la petite église de Vermelle permettait de donner toute sa puissance à son interprétation, faite de finesse et de délicatesse. Un public complètement subjugué, par une guitare qui sonnait tantôt comme un piano, tantôt comme un clavecin, tantôt comme une mandoline.

Des compositions empruntant aux valse ou aux zambas dans le registre populaire ou improvisant dans les traces de Jean-Sébastien Bach à d'autres moments. Il ne pouvait pas faire cette évocation de la guitare d'Amérique latine sans donner trois préludes de Villa Lobos et de finir par une évocation de la forêt amazonienne.

Suzanne Badin, Présidente de l'Association ne manquait pas de lui remettre la médaille du cinquanteaire de l'APEV, puisque ce concert se plaçait dans ce cadre.

## Brigitte Gonin-Chanut à Vermelle : une rétrospective et un nouveau départ

Si l'association pour la protection de l'Église de Vermelle fête cette année ses cinquante ans d'existence, qui pouvait mieux que Brigitte Gonin-Chanut donner ses lettres de noblesse à cet anniversaire.



Celle-ci a en effet accompagné depuis près de vingt ans, les saisons culturelles qui redonnent vie aux murs millénaires. Aussi, ce concert était-il un dialogue entre l'artiste et un public fidèle qui ne manquerait pour rien au monde ces moments privilégiés.

Avec son intelligence et sa sensibilité habituelle, Brigitte Gonin-Chanut avait conçu son programme comme un dialogue avec le temps et avec tous les artistes et les bénévoles qui permettent ces moments.

S'appuyant sur trois classeurs retraçant toutes ces rencontres, elle ouvrait sa rétrospective dédiée à tous ceux qui en sont, ou en ont été, les chevilles ouvrières. Le président fondateur, bien sûr, l'Abbé Dugon, puis Monsieur Huet et enfin Suzanne Badin qui assure la continuité, épaulée par Pierre-Jean avec tous les bénévoles, soutenue par la municipalité et le Conseil Départemental.

Une entrée en matière classique, mais pas pompeuse, car, dès la fantaisie en ré de Mozart,



le ton était donné, elle avait choisi une musique vivante, pleine de tendresse et interprétée avec délicatesse.

Le deuxième classeur, réalisé avec passion par Christiane Barbot, retraçait tous ces concerts et ces créations musicales associant le chant, la poésie et la danse, où Brigitte était la concepteur, le metteur en scène, tout en s'effaçant afin de mettre en valeur ses partenaires. Fort justement, Schubert et Chopin étaient convoqués entre autres, pour donner vie à ces évocations. Des moments tout en force et en finesse, y compris les cascades musicales de Liszt, angosse du pianiste.

Enfin, plus contemporain, un retour sur les dialogues inspirés par les sculptures de Jean-Paul Jullian Deshayes avec en point final le très délicat Clair de lune de Debussy où l'artiste joue du dialogue entre la main gauche et la main droite afin de produire ces taches de couleur.

Et pour finir, Brigitte Gonin-Chanut avait réservé une superbe surprise et elle l'amena avec simplicité. Toute petite, accompagnée de sa maman Suzy, elle avait entendu la Rhapsodie en Blue de Guerswhin, en se disant qu'un jour, elle la mettrait à son répertoire. Et ce jour était venu. Une interprétation qui a déclenché l'enthousiasme du public. Et le public a bondi pour lui réserver une standing ovation.

## Une rentrée culturelle riche en nouveautés !

Très engagée pour défendre la culture sur Nivolas-Vermelle, la municipalité a décidé pour cette nouvelle saison 2022-2023, de réunir dans une seule brochure « Nivolas-Vermelle, Terre d'accueil culturelle », toutes les propositions culturelles qu'elles soient à l'initiative de la commune ou de ses associations, Les grandes nouveautés dans cette programmation, ce sont des séances cinématographiques notamment en direction des enfants et l'accueil du salon de la BD « Trans'Alp BD ».



## En plein chœur

«Chanter pour le plaisir ! »  
La chorale en Plein Chœur se réunit tous

**les jeudis à 19h30  
au Foyer Municipal**

Rejoignez-nous, venez faire une séance d'essai.  
Enchanté(e) ? Vous reviendrez !



## L'ALEP Arts et Culture fait sa rentrée

L'Alep Arts et Culture a pour vocation de permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture et de lutter contre de nombreuses fractures sociales bien souvent liées à l'accès à la culture ou à la maîtrise des nouveaux outils numériques. Pour ces raisons, l'association est engagée dans le Projet Educatif de Territoire (PEdT) et nous vous proposerons plusieurs nouveautés : un atelier d'initiation musicale pour les enfants et des ateliers numériques.

**L'association redémarre avec de nombreux changements :**

- **Pour la section «Peinture-dessin, adultes»,** si les cours sont toujours animés par Christian Belzung, les horaires changent. Ils auront lieu dans la salle Georges Savary, le lundi de 17h45 à 20h15.
- **Pour la section «Théâtre-enfants»,** l'intervenante change. C'est Laurianne Aguiléra, comédienne qui a une longue expérience dans l'animation d'ateliers pour enfants qui assurera les cours dans le cadre du PEdT le lundi de 17h00 à 18h30 à la salle des fêtes.
- **Pour la section «Théâtre-adultes»,** un partenariat a été créé avec l'association « De quoi j'me mêle » d'Eclosé-Badinières. Les cours animés par Bruno Esnault auront lieu le lundi soir à la salle des fêtes de 20h à 22h.
- **Pour la section «Musique-enfants»** un musicien Alexis Revon anime, pour les enfants un atelier d'initiation musicale à partir de percussions, dans le cadre du PEdT, le mardi de 17h00 à 18h00 à la salle des fêtes.
- **Les ateliers numériques** seront animés par Christine Garabédian. Des groupes de 5 personnes seront constitués en fonction du niveau des personnes. Un questionnaire est à remplir pour s'inscrire.

L'ALEP Arts et Culture reconduit les abonnements aux «Soirées de Nivolas», pour ses adhérents et les nivolaisiens. 3 spectacles pour 17€. Voir le programme dans la brochure culturelle de Nivolas-Vermelle.

L'ALEP Arts et Culture organisera en partenariat avec la municipalité la 44ème exposition de peinture du 18 au 20 février 2023 dans la salle des fêtes. L'invité d'honneur sera Evelyne BALLY.

C'est une équipe enthousiaste qui était présente au forum des associations.



## Messe

### et procession du 15 août

Comme chaque année depuis 1972 la fête de l'Assomption est célébrée en l'église de Vermelle datant du XIIème siècle. Pèlerinage marial qui cette année a accueilli encore plus de fidèles que les années précédentes, après 2 ans de silence dû à l'épidémie de Covid s'est déroulé en ce 15 août 2022.



Plusieurs centaines de personnes sont venues pour cette grande messe célébrée par le Père James avec deux enfants de chœur et chantée par «le Chœur de Vermelle» dirigée par Mathé, cheffe de chœur accompagné d'un orgue. L'émotion et la joie de se retrouver en cette traditionnelle occasion se lisaient sur les fidèles qui, d'ailleurs n'ont pas pu tous rentrer dans l'église. Après ce moment d'union, de ferveur et d'espoir, place était faite à la traditionnelle procession pour aller jusqu'au promontoire d'où le Père James a béni le village de Nivolas-Vermelle, suivi de la bénédiction des fidèles avant de retourner sur le parvis de l'église.

*Bernard Chamaraud*



**Vendredi 18 novembre à 19 h**  
Avec la bibliothèque, au foyer municipal

**Contes en pyjama**  
**«Les trois petits cochons  
et la revanche du loup»**

avec la Cie « La boîte à trucs »



**Du mardi 8 novembre au samedi 3 décembre**  
à la bibliothèque

**Exposition des tableaux originaux  
de Paul Van Der Grijp «Le Sport»**

dans le cadre du label «Terre de jeux 2024»

Biennale du cirque



## Bibliothèque

Horaires : Mardi 16h -18h / Mercredi 10h-12h et 14h-18h / Jeudi 16h- 18h / Samedi 10h-12h



Chers lecteurs,

**Nous vous accueillons aux horaires de permanences habituelles et testerons dès le mois d'octobre un créneau horaire supplémentaire : le mercredi matin de 10h à 12h.**

Fin septembre, vous pourrez découvrir une nouvelle sélection de livres : romans, policiers, BD...

N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions.

Nous continuons à mettre en avant nos coups de cœurs et ceux de nos lecteurs. En voici d'ailleurs quelques-uns :

- Femmes en colère, de Mathieu Menegaux (roman)
- Le corps de l'âme, Ludmila Outtsikaïa (roman)
- La deuxième femme, de Louise Mey (policié)
- Bartleby, le scribe, de José-Luis Munuera (BD)

Vous pouvez encore participer aux prix Bulles de sang d'encre en lisant les 5 BD de la sélection et en votant soit à la bibliothèque soit sur le site : <https://www.bulles-sang-encre.fr/> jusqu'au 3 novembre 2022.

La bibliothèque vous propose aussi une fin d'année riche en animations.

- **Du 20 septembre au 8 octobre** : Exposition photo de Cédric Capelli « Histoire d'eau », vernissage le samedi 24 septembre à 12h00.
- **Du 10 au 29 octobre**, en parallèle du Festival BD Trans'Alp Isère, l'association « à la page BD » nous prête l'exposition « San Antonio en BD » de Michaël Salanville.
- **Mercredi 26 octobre à 15h** : Projection à la salle des fêtes du film d'animation « Le peuple Loup » de Tomm Moore et Ross Stewart dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation.
- **Mercredi 2 novembre à 15h** : Projection à la salle des fêtes du film documentaire « Dans les bois » réalisé par Mindaugas Survila dans le cadre du Mois du Documentaire. Film tout public. Vous, vous retrouverez immergés dans le monde de la forêt.



➤ **Du 7 novembre au 3 décembre** : Exposition plastique «Le sport» de Paul Van Der Grijp, dans le cadre du Label «Terre de jeux 2024».

➤ **Jeudi 10 novembre à 20h** : Projection à la salle des fêtes du film documentaire «Le lac de Kaindy» suivi d'une rencontre avec son réalisateur André Gal. Également dans le cadre du Mois du Documentaire. Public ado/adulte.

➤ **Vendredi 18 novembre à 19 h** : Contes en pyjama avec la Cie «La boîte à trucs», «Les trois petits cochons et la revanche du loup» au foyer municipal.

➤ **Du 6 au 17 décembre** : La section de Scrapbooking de l'Alep Art et Culture de Nivolas-Vermelle expose à la bibliothèque dans le cadre du Label «Terre de jeux 2024».

➤ **Mercredi 7 décembre de 15h à 17h30** : Atelier créatif scrapbooking, autour des fêtes de fin d'année. Nécessité de s'inscrire.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée accompagnée de belles lectures.

*L'équipe de la bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle*



## Une porte ouverte pour une fin de saison...

**Pour terminer en beauté sa saison, la section scrapbooking de l'Alep Arts et Culture avait invité les membres de l'association, les élus de la commune et leurs amis pour une porte ouverte accompagné d'un remarquable apéritif.**

Le maire Christian Beton et Graziella Bertola-Boudinaud ont répondu avec plaisir à cette invitation et ont découvert avec admiration les diverses productions des unes et des autres. La finalité de ces réalisations est de magnifier les photos. Si certaines sont des pages destinées à être présentées dans des albums, d'autres sont des objets superbes d'une grande créativité. Les thèmes les plus fréquents de ces réalisations sont souvent les petits enfants, les voyages ou encore les vacances. Les techniques utilisées à chaque fois sont choisies en fonction du sujet de chaque photo. Elles sont

variées : le découpage, le collage, l'impression... Les fonds peuvent aussi être préparés par les pratiquantes. Si chacune arrive avec son projet et son matériel, du matériel collectif est à disposition. Le résultat est alors un magnifique souvenir à partager...

La section scrapbooking exposera en décembre à la bibliothèque des réalisations dont le thème sera « le Sport ou Paris », dans le cadre du label « Terre de jeux 2024 ». En décembre, quelques adhérentes de la section animeront à la bibliothèque, un atelier créatif pour les enfants.

# Le Respect dans le sport en photos !

A la bibliothèque de Nivolas-Vermelle, c'est en présence du Maire Christian Beton, de Graziella Bertola-Boudinaud, 1ère Adjointe en charge de l'action culturelle, de plusieurs élus et de la bibliothécaire, que s'est ouverte l'exposition photos du Photo Club Berjallien « Sport et Respect ».



Nivolas-Vermelle est labellisée « Terre de jeux 2024 » en prévision des prochains JO.

La commission culture a proposé de décliner les valeurs de l'Olympisme, à travers des événements culturels. Dans son discours, après avoir remercié les photographes, le Maire expliquait qu'au mois de mai, dans le cadre du label, un spectacle vivant « Les Chants Olympiques » avec la chorale des Phonies Polies avait animé le centre du village. Le projet se poursuit aujourd'hui avec cette exposition qui est le premier volet d'un triptyque photographique pour illustrer les valeurs de l'olympisme à travers la photo. Pour 2022, la valeur retenue est le respect, en 2023, ce sera l'amitié et pour 2024, année des JO l'excellence...

La photographie est utilisée comme médium pour transmettre un message : «Le respect». Les photos présentées répondent aux contraintes du langage photographique : L'esthétique, la maîtrise technique, la composition, l'expression. Elles mettent bien en évidence «Le RESPECT dans le sport». Le respect est une valeur essentielle pour une bonne harmonie en société.

La pratique sportive a besoin que cette valeur soit respectée pour que le jeu, la rencontre, la confrontation soient paisibles et possibles. Le sport est aussi l'occasion d'éduquer les enfants à cette valeur. Cette exposition était aussi un bon prétexte pour initier le public et les enfants au langage photographique mais c'est aussi un bon prétexte pour échanger sur la valeur respect.

**Du mardi 6 au samedi 17 décembre**  
à la bibliothèque

**Exposition de Scrapbooking**  
« Le Sport et Paris »

*dans le cadre du label «Terre de jeux 2024»  
avec la section Scrapbooking de l'ALEP Arts et Culture*




## 3ème édition du festival Jeunes en Scènes

Pour le Maire Christian Beton et la 1ère adjointe Graziella Bertola-Boudinaud, c'était un grand plaisir d'accueillir à Nivolas-Vermelle, la 4ème édition du festival « Jeunes en scène ».



Un événement créé en 2018 grâce à la volonté et la coopération de 2 associations L'ALEP Arts et Culture de Nivolas-Vermelle et De quoi j'me mêle d'Eclos-Badinières aujourd'hui rejointes par l'association de Four, Animafour. Une belle coopération au service des enfants qui valorise leur expression artistique. Au nom des 3 associations, Graziella Bertola-Boudinaud remerciait le département pour son aide au financement de ce festival. Les maires et les équipes des trois communes étaient également remerciés pour leur mise à disposition de locaux et de moyens tout au long de l'année et sur le temps de ce festival. Ils permettent la réalisation de ce projet qui favorise la découverte du plaisir et de la richesse de la pratique artistique. Le Maire de Nivolas-Vermelle, Christian Beton comme le maire de Four, Jean Papadopulo, exprimaient tous deux leur volonté de promouvoir l'action culturelle dans toutes ses dimensions et pour toutes les générations. Les enfants étant les adultes et les citoyens de demain, le théâtre leur permet d'acquérir de nombreuses compétences, expression orale, expression corporelle, assurance, coopération... Avec ce festival au-delà des bénéfices acquis dans le travail de l'atelier tout au long de l'année, voir le travail d'autres enfants, les rencontrer, échanger ne peut que les enrichir.

Les artistes, qui tout au long de l'année, avaient encadrés les ateliers et qui sont premières chevilles ouvrières de ce festival ont été chaleureusement remerciés.

Tous souhaitaient que ce festival soit suivi de nombreux autres et félicitaient les enfants...



## Nivolas Cyclo

**Afin de se retrouver à peu près tous, Nivolas Cyclo C a proposé un mini séjour de 4 jours durant le WE du 14 juillet.**



8 cyclos étaient partants mais suite à un problème de santé 7 seulement se sont retrouvés à la Maison du Montagnon à La Chapelle des Bois (Jura).



Un membre courageux du groupe, un peu «téméraire» aussi, a tenu à faire le parcours du Nord Isère au Jura à vélo, pimantant un peu plus le séjour puisqu'au lieu des 100 km estimés, l'arrivée s'est faite au bout de 166 km et quelque 3300 m de dénivellée positive. Le retour en vélo a été déprogrammé et notre cycliste et son vélo ont heureusement trouvé place dans un véhicule !!!

Bon choix pour la destination puisque la canicule ambiante dans nos plaines et collines était beaucoup moins marquée dans les Combes et forêts de la vallée de Mouthé. Les 6-7 degrés de moins nous ont permis de rouler ces 4 jours sans trop souffrir de la chaleur. La plus grande difficulté aura été de trouver de l'eau sur le bord des routes, les fontaines semblant inexistantes dans les lieux traversés, les cimetières invisibles ou pourvus de récupérateur d'eau,

La région a été bien visitée d'ouest en est, ainsi qu'au nord avec des parcours en étoile sur des petites routes tranquilles aux % parfois surprenants.

Quelques erreurs d'itinéraires ont pigmenté certains parcours et permis de bonnes rigolades. L'amitié et la solidarité ont contribué à la parfaite réussite de ce séjour dans un cadre très agréable et convivial avec une nourriture excellente. Une adresse à retenir !

Une sortie fin de saison à la journée est envisagée pour partager à nouveau de très bons moments.

## Basket club Nivolaisien

**AG ...Certes... le BCN fêtera ses 50 ans en 2023**

L'Assemblée Générale du BCN s'est déroulée en juin, une AG toujours aussi chaleureuse où l'investissement des coaches, licenciés, parents, sponsors et bénévoles a largement été souligné. A cette occasion, notre sponsor « Bacchus Restaurant » avait généreusement offert un buffet d'exception à nos licenciés et à nos partenaires venus nombreux. Un grand merci à Pierrick et à ses équipes pour ce cocktail d'anniversaire ! D'ailleurs, Bacchus renouvelle son partenariat avec le club comme de nombreux partenaires, nous remercions tous nos sponsors pour leur soutien sans faille !

2023 sera une année exceptionnelle puisque le club fêtera son demi-siècle et les équipes auront la mission de la rendre inoubliable en brillant au plus haut niveau !

**A l'aise dans nos Baskets : la méthode à Gilles fait ses preuves !**

Après une année qui s'est clôturée sous les meilleures auspices avec un maintien de l'équipe 1 en Pré-Nationale, le bilan reste très flatteur pour la présidente Stéphanie BILLARD, toujours aussi dynamique et disponible pour faire grandir et animer son club ! L'équipe 2 jouera de nouveau dans le championnat régional R2 et devra faire «Kris..ser» leurs baskets sur le sol des gymnases avec un engagement sans faille dans ce championnat : le coach Kris y veillera ! Difficile de bien s'endormir «Sandra», l'équipe 3 restera bien éveillée pour remplir ses objectifs : on «Marc» et on défend ! Sandra et Marc auront à cœur de bercer cette équipe vers le haut du tableau de la Pré-Région !

Les jeunes suivent les pas de leurs aînés : l'équipe U18F qualifiée en Région l'année dernière, devra à nouveau prouver sa valeur sur le terrain. Les équipes 1 des catégories U13F et U15F de la CTC Nivolas/St Victor ont évolué au plus haut niveau du championnat régional en R1 : Nivolas/St Victor face à Vichy ou Roanne, c'est un peu David contre Goliath ! Même si l'équipe de Vichy a mis une pastille pas vraiment rafraîchissante à nos U13F1, nos courageuses guerrières auront vécu une année exceptionnelle et ces résultats sont très prometteurs pour



le futur. Les équipes 2 en U13F et U15F ont prouvé leur bravoure en finissant premières de leur catégorie, bravo les filles !

**Nouvelle saison, nouveau site ...**

Devant la soudaine disparition du progiciel Quomodo, le site internet du BCN a dû faire peau neuve... Audrey, graphiste et partenaire du club avec sa société Existe en Ciel, a généreusement pris de son temps pour offrir un site plus moderne et plus fonctionnel. Même si les abonnés du compte Instagram avaient massivement voté pour un nouveau sol, devenu trop dur, sans amorti et source de nombreuses blessures aux genoux et au dos, ils bénéficieront d'un nouveau site pour retrouver toutes les informations du club.

**Vous pouvez le découvrir à l'adresse : [www.basketclubnivolas.fr](http://www.basketclubnivolas.fr)**

**Vous cherchez un club familial et dynamique ! Rejoignez-nous !**

Nous recrutons dans toutes les catégories, à tous les niveaux et nous lançons le Micro Basket pour les 3/4 ans (2018/2019), un entraînement par mois pour seulement 30 € l'année !



## Hatha Yoga Energie

Reprise des cours de yoga, à partir du mercredi 21 septembre 2022 de 18h45 à 20h à la salle du foyer municipal. Adeline, professeure de yoga diplômée, nous rejoint cette année pour animer les cours dans une ambiance conviviale. Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir pour 2 séances d'essai ou contacter : Claudie 06 84 33 24 07 ou Isabelle 06 70 99 25 02.



# Club Sportif Nivolaisien

un projet à concrétiser !

A peine la saison 2021 2022 terminée que les bénévoles du CSN se sont attachés à préparer la nouvelle. Le projet club remis à jour et couronné par l'obtention du label FFF pour les 3 prochaines saisons donnant l'orientation souhaitée par toutes les composantes du club.

L'organigramme technique a été dans son ensemble maintenu et renforcé par l'ajout de nouveaux éducateurs souhaitant s'investir au sein du club. Au final plus de trente coaches géreront les équipes garçons du CSN et féminines du GFNTC. S'il est encore difficile d'estimer le nombre final de licenciés, les premières permanences laisse entrevoir une dynamique positive du nombre de joueurs et joueuses et il semble raisonnable de penser que le total de licenciés sera supérieur à celui de la saison dernière.

Au niveau des objectifs le plus gros défi sera à relever par le groupe seniors garçons qui cherchera à retrouver sa place au plus haut niveau du district de l'Isère, place qu'ils ont dû abandonner en raison d'un règlement ubuesque. Dans ce sillage les diverses équipes de jeunes voudront également chercher à viser les premières places de leurs compétitions respectives. Les équipes



féminines du groupement féminin ne seront pas en reste et les belles promesses affichées la saison dernière devraient aboutir à de grandes satisfactions. Le fil rouge de la saison restant le plaisir et la convivialité, valeurs fondamentales du club. Les inscriptions au sein du club vont se poursuivre pendant plusieurs semaines, n'hésitez pas à vous renseigner et nous contacter si vous voulez rejoindre notre grande famille.

**clubsortifnivolesien.com**  
**06 30 85 45 18**



## Le tennis

Inscription pour la nouvelle saison à partir du 3 septembre au forum des associations :



- Cours collectifs adultes les lundis soirs à partir de 19h et le samedi à partir de 11h
- Cours collectifs enfants les mercredis et samedis matins



Les cours sont encadrés par un BE qui définit le groupe en début de saison. Pas d'arrêt de cours pendant la période hivernale car ils peuvent se faire au gymnase

**Début des cours prévu le 19/09/2022.**

► *Quelques dates :*

- AG le Jeudi 08/09/2022
- Début du championnat mixte adultes le 17/09/2022
- Début du championnat + 35 le 09/10/2022.
- Fête du tennis en fin de saison
- Participation à une initiation tennis lors de la fête du village.



**Loto avec le BCN**

**Samedi 12 novembre au gymnase**

**Loto avec l'EGNV**

**Samedi 3 décembre au gymnase**



Gala du Judo

## ALEP Gymnastique adultes

Ce vendredi le bureau de ALEP-Gymnastique adultes de Nivolas-Vermeille emmenée par sa présidente Madeleine Boulon avait invité ses membres à son assemblée générale annuelle au restaurant « Le Lavazin » à Ruy.



Avant le partage d'un moment convivial autour d'un très bon repas, Madeleine Boulon faisait le bilan d'activité et le bilan financier de l'association. Elle reprenait les propositions de changements des cours qui ont été soumises aux adhérents. Le sondage auquel de nombreux adhérents ont répondu, montre le souhait de maintenir l'organisation actuelle. Dans son intervention, la professeure Pascale Pierron apporte des explications techniques pour maintenir les cours de renforcement musculaire le mardi de 10h à 11h, le jeudi de 18h30 à 19h30 et le cours de stretching le mercredi de 10h à 11h. Les adhérents de l'ALEP-Gymnastique adultes qui apprécient le fonctionnement actuel de l'association ont unanimement reconduit le bureau actuel. Au vu du bon résultat financier de l'association, une serviette au prénom de chacun a été offerte à chaque adhérent.

**Mercredi 7 décembre de 15h à 17h30**  
à la bibliothèque



**Ateliers créatifs de Noël**  
pour les enfants sur inscription

## Groupe de retraités sportifs

Le groupe de retraités sportifs a tenu son assemblée générale le 1er juillet à la salle Savary. Après avoir souhaité la bienvenue aux adhérents, la présidente a donné le compte rendu de l'année écoulée et l'état du bilan financier.

Le bureau a été reconduit à l'unanimité : Présidente, Jeanne Fouilleux ; Trésorière, Michèle Gadoud et secrétaire, Denise Semanas. Après la séance, le bureau a convié les adhérents au restaurant de la Maison Blanche.

Les cours dispensés par Cécile ont repris le vendredi 9 septembre au gymnase municipal de 10 H 30 à 11 H 30.

Une première séance gratuite est offerte à tout nouvel adhérent et adhérente. Renseignements au 04/74/27/92/00.



## Alep Plein Air

Découvrir, communier,  
s'émerveiller, contempler



**NIVOLAS-VERMELLE**  
**Samedi 24 SEPTEMBRE**  
**RANDO SEMI NOCTURNE**  
Circuits balisés de 10 et 14 km

DÉPART LIBRE  
Salle du foyer municipal  
de 17h30 à 18h30

Droit d'inscription :  
Adulte 5€  
gratuit - de 13 ans



Quel bel été, nous avons agréablement pu profiter d'un peu de fraîcheur parmi toutes nos sorties en montagne et partager de bons moments sur les sentiers du Pilat, des Signaroux en Mathésine, du Tour de la montagne d'Outray en Beaufortain, du lac Fourchu dans le Taillefer, au pied des Aiguilles d'Arves, sur le circuit de l'Ovine et le plateau des Glières dans le massif des Bornes, sur le circuit des lacs dans le parc de la Vanoise depuis Termignon et un week-end dans le pays du Mont Blanc Refuge de Mayères au-dessus de Sallanches avec une vue magnifique sur la Chaîne du Mt Blanc. Enfin de quoi nous ravir. Et la saison n'est pas terminée... N'oublions pas notre rassemblement convivial le 25 juin à la Cabane des chasseurs d'Eclos-Badinières pour notre pique-nique.



**Marche nordique le samedi matin 9h30 / 11h30**

Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsie.com>  
mail : [alep.rando@hotmail.com](mailto:alep.rando@hotmail.com)  
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

Solution Mots Croisés n°143

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	S	O	R	B	E	R	A	S
2	E	N	T	R	E	E	S		M	A
3	I	L			M	A	S	T	I	C
4	N	E	T		E	T	A	Y	E	R
5	S	V	E	L	T	E		R		I
6	E	E	N	A		S	T	A	F	F
7	R	E	U	N	I		A	N	E	I
8	E	S	E	C	S	A		S	A	C
9	E		S	E	I	N	S		L	E
10	S	I		E	S	S	A	Y	E	S

### La rentrée à l'école

► **L'école primaire compte 5 classes et 115 élèves :**

CP Caroline Dommartin, CE1 Karine Masson, CE2 Mariane Royon, CM1 Nathalie Anne et Aurélie Lecomte (complément de décharge) et CM2 Caroline Huillier.

► **L'école maternelle ouvre l'année scolaire avec trois classes.**

Classe de Petite Section avec Damien Rochas et Valérie Rolland enseignants et ATSEM Sandrine Joannin. Pour la classe des Moyens et Grands : Jessica Brisset, ATSEM Sylvie Terpent-Ordassiere. Pour la troisième classe des Moyens et Grands enseignante et directrice Laetitia Barry, ATSEM Corinne Rigollier. L'école maternelle accueille un total de 71 élèves.



### Le Projet Educatif de Territoire

P. E.d.T. Année scolaire 2022-2023

Dans le cadre du **Projet Educatif De Territoire (PEdT)** qui a pour objet de mettre en cohérence éducative tous les lieux de vie de l'enfant (Ecole, famille et associations) et de rechercher pour chaque enfant l'organisation de la journée la plus adaptée à son rythme biologique, un partenariat avec plusieurs associations est réalisé.

Inscrire un enfant à une des activités proposées dans le cadre du **PEdT**, c'est :

- Permettre à l'enfant de découvrir une activité culturelle ou sportive sur un temps de garderie.
- Alléger la journée de l'enfant. L'activité sportive ou culturelle ne vient pas s'ajouter à un temps de garderie dont les parents ont besoin.
- Prendre compte, le temps contraint des parents en leur évitant de courir pour emmener un enfant à une activité associative.
- Bénéficier d'une aide municipale pour financer l'activité pratiquée dans le cadre du **PEdT**. Les enfants inscrits à ces activités bénéficieront de la gratuité du périscolaire le soir de l'activité ce qui correspond à une aide municipale de 50 € pour l'inscription.
- Les enfants devront être adhérents de l'association et à jour de leurs frais d'inscription.
- Les intervenants des associations associées au P.E.d.T. récupéreront, avec l'accord écrit des parents, les enfants au périscolaire à 16h50, pour les emmener sur le lieu de pratique de l'activité.

Activités du **PEdT** :

QUAND ?	Quels enfants ?	QUOI ?	Avec qui ?	OÙ ?
Lundi 17h-18h30	Du CP au CM2	<b>Théâtre</b>	Alep arts et culture	Salle des fêtes
Mardi 17h-18h	Du CE1 au CM2	<b>Initiation musicale avec percussions</b>	Alep arts et culture Inscription au trimestre	Salle des fêtes
Mardi 17h-18h		<b>Judo</b>	JCNV	Dojo
Vendredi 17h-18h		<b>Judo</b>	JCNV	Dojo

**Soirée jeux**  
Vendredi 14 octobre au foyer  
avec le Sou des écoles

**Vide grenier de Noël**  
Dimanche 20 novembre  
au gymnase  
avec le Sou des écoles du village

**Arbre de Noël du Sou**  
Vendredi 9 décembre  
à la salle des fêtes

### Jeu Enfant

Quel animal va retrouver le chemin de l'école ?



Source <https://www.enfant.com>

# Le Centre Aéré à la pêche avec la Gaule Berjallienne

C'est désormais une tradition, vu les excellentes relations qu'entretient le Centre Aéré avec la Gaule Berjallienne, de consacrer une journée à l'initiation à la pêche, dans un contexte familial où les pêcheurs prennent en charge chacun deux jeunes afin de leur faire pratiquer cette activité à l'étang de Chèzeneuve, consacré à la pêche no-kill.

Et pour les enfants qui n'avaient jamais eu l'occasion de pêcher, c'était une véritable découverte qui entraînait de nombreuses interactions avec le « moniteur ». Francine Meutelet, responsable des pêcheurs, précisait que compte-tenu de la canicule, la pêche serait limitée à la matinée, alors qu'habituellement elle s'étend sur la journée. Cela n'a pas empêché les enfants de profiter des ombrages de ce coin de campagne.



## Un centre de loisirs lors des vacances de Toussaint

La municipalité propose aux familles nivolaisiennes 24 places dans le cadre de son centre de loisirs, la première semaine des vacances d'automne, du 24 au 28 octobre 2022.

Le centre sera encadré et animé par une équipe de la Fraternelle, permettant une découverte de nombreux sports, ainsi que des activités culturelles, en partenariat avec la bibliothèque municipale.

*Les inscriptions seront ouvertes en mairie dès le lundi 26 septembre, les dossiers sont téléchargeables sur le site de la commune ou disponibles en mairie.*



## Un nouveau panneau pour signaler l'entrée des écoles

En prenant le chemin de l'école pour cette nouvelle entrée, les parents et les enfants ont pu découvrir un nouveau panneau pour signaler les abords des écoles.

Pendant l'été, les services techniques ont installé un premier panneau coloré du côté de la mairie. Un second panneau a été installé vers le gymnase pour la rentrée. Ces panneaux ont pour fonction d'améliorer la signalétique et donc la sécurité des enfants allant à l'école.

